

R A P P O R T  
D É V E L O P P E M E N T  
D U R A B L E



E X E R C I C E 2 0 1 6

# Sommaire



Introduction



Lutter contre le changement climatique et adapter la Ville



Contribuer à l'épanouissement de tous par la participation citoyenne



Grand Angle : Paris accueille les Jeux olympiques et paralympiques 2024



Focus EURO 2016



Améliorer la qualité environnementale de Paris



Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations



Favoriser la biodiversité à Paris : les trames verte et bleue



Favoriser des modes de production et de consommation responsables et développer l'économie circulaire



Adapter Paris aux défis du 21<sup>e</sup> siècle



Conclusion

# Introduction

2016 a été l'année la plus chaude depuis le début des relevés de températures mondiales (en 1880). C'est le 3<sup>e</sup> record annuel consécutif de chaleur après ceux de 2014 et 2015. Paris a connu, au printemps, une inondation inédite depuis 20 ans. Le troisième trimestre juillet-août-septembre a été en revanche le plus sec depuis 1959.

Ces constats réaffirment **l'urgence écologique** qui pèse sur **notre planète** et la nécessité d'une collaboration internationale pour agir. Une mobilisation sans précédent a été amorcée par l'adoption d'un Programme de développement durable à l'horizon 2030 par les Nations unies. Les grandes métropoles mondiales sont directement concernées et doivent devenir des acteurs du changement.

**Paris** applique concrètement, au quotidien, les objectifs de développement durable. Les expérimentations se multiplient ainsi sur les questions liées à l'aménagement du territoire, à l'économie, aux services numériques ou à la transition énergétique.

Ces initiatives se construisent avec les Parisien.nes, à travers des démarches innovantes de concertation. Par exemple, en novembre 2016, **700 contributions** ont été recueillies, dont 280 auprès des habitant.es, pour construire un nouveau **Plan climat air énergie de Paris**. Il vise à préparer un territoire neutre en carbone, résilient et solidaire, tout en restant attractif, à l'horizon 2050.

À l'échelle internationale, Paris fait désormais figure de référence pour construire la ville de demain et partager les bonnes pratiques. Largement héritée de l'accueil de la COP 21 et de la signature de l'Accord de Paris sur le climat en décembre 2015, cette position se renforce : la Maire de Paris est devenue la présidente du réseau **C40 (City climate leadership group)**, regroupant 91 grandes métropoles et représentant un quart de l'économie mondiale.

Au-delà du défi climatique, la Ville a pour priorité d'**inclure** tou.tes les Parisien.nes en valorisant leur diversité. Elle doit aussi leur offrir un espace public agréable, propre et sûr. Pour cela, elle leur ouvre les portes de la politique et de la co-création. Le succès du **Budget participatif** ou la modernisation des instances de concertation confirment la justesse et l'importance de ce choix.

Ce Rapport a pour objectif de présenter un panorama des actions réalisées en 2016 sur le territoire et au sein de l'administration. Il est articulé de manière thématique, conformément aux finalités du développement durable en faveur du climat, de la qualité environnementale et de l'eau, de la biodiversité, de l'épanouissement de tous, de la cohésion sociale et de la solidarité entre les territoires et les générations, ainsi que des modes de production et de consommation responsables. Il couvre toutes les échelles sur lesquelles la capitale intervient.



**3 février** – Les 22 lauréats de l'appel à projets urbains innovants *Réinventer Paris* sont dévoilés.

**21 mars** – La Ville de Paris reçoit le prix « France » du *Earth Hour City Challenge* (WWF International) pour son volontarisme en faveur de la transition énergétique.

**12 mai** – Le plan *Éco-rénovons Paris* est lancé. Il concerne 1 000 immeubles parisiens.

**3 juin** – La crue de la Seine atteint un pic de 6,10 m.

**8 juin** – Paris lance le *Hub Tertiaire*, 1<sup>re</sup> plateforme économique autour des enjeux climat-énergie.

**16 juin** – La Ville de Paris reçoit le prix « Monde » du *Earth Hour City Challenge*.

**4 juillet** – Le Conseil de Paris adopte la modification du Plan local d'urbanisme comportant de nouvelles prescriptions environnementales.

**9 juillet** – Le *bilan* des 10 ans du Plan climat est publié.

**11 septembre** – Cap sur la COP 22 : l'exposition « De la COP 21 à la COP 22, et l'engagement des villes » se tient sur les berges de Seine.

**18 octobre** – 8 nouveaux partenaires s'engagent dans le dispositif *Paris action climat*.

**21 novembre** – Dans le cadre du Sommet international *Cities for life*, 100 métropoles internationales s'engagent, à Paris, en faveur de l'inclusion, de l'innovation et de la résilience, conformément à l'objectif n° 11 des Nations unies en faveur du développement durable.

**22 novembre** – La Ville inaugure le 1<sup>er</sup> immeuble parisien rénové en auto-consommation solaire intelligente, situé au 296, rue Lecourbe (15<sup>e</sup>).

**23 novembre** – Paris est distingué par 7 *prix Territoria* dont 4 concernent le climat et la biodiversité : Paris commerce énergie, Stratégie d'adaptation, Tous Parisculteurs, Potager vertical.

**1<sup>er</sup> décembre** – Paris reçoit le *C40 Award* pour sa Stratégie d'adaptation.

**2 décembre** – Lors du sommet du *C40* (Cities climate leadership group) à Mexico, la Maire de Paris prend officiellement la présidence du réseau qui regroupe 91 grandes métropoles du monde, soit plus de 650 millions d'habitants (1/4 de l'économie mondiale).

**8 décembre** – Clichy Batignolles (17<sup>e</sup>) est labellisé « éco-quartier » par le ministère du Logement et de l'Habitat durable.

**12 décembre** – Le Conseil de Paris adopte le projet de la ZAC Saint-Vincent-de-Paul (14<sup>e</sup>) caractérisé par l'excellence environnementale.



## Lutter contre le changement climatique et adapter la Ville

À l'issue de la COP 21, en 2015, 195 États ont adopté l'Accord de Paris visant à contenir la hausse moyenne des températures de la planète en dessous de +2 °C. Cet accord historique est entré en vigueur le 4 novembre 2016 grâce à une mobilisation sans précédent de la société civile et des États. Au-delà de l'objectif climatique, la communauté internationale a ainsi dessiné la transition de la planète vers un écosystème sobre en carbone, pour la seconde moitié du siècle. Paris a accueilli et revendiqué, avec force, ce nouveau projet de société, mis en œuvre localement par un ensemble d'actions et de projets concrets.

**4 novembre** – L'Accord de Paris pour le climat entre en vigueur. La concertation publique pour l'élaboration du nouveau Plan climat air énergie de la capitale est lancée.





## Le Plan climat air énergie de Paris

### Paris dévoile 10 ans d'action contre le changement climatique

Depuis 2004, tous les cinq ans, la Ville de Paris publie le bilan des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire. **Pour la période 2004-2014, les données révèlent une baisse de 9,2 % des émissions globales.** Tous les grands secteurs urbains sont concernés : bâtiments, transports, déchets, etc. Les plus fortes réductions sont constatées dans les domaines où la puissance publique peut intervenir directement. Quelques exemples : -39 % des émissions de CO<sub>2</sub> et -50 % des polluants atmosphériques sur la circulation intra-muros ; -13 % sur les déchets, -15 % dans l'habitat.

#### LES BERGES RIVE DROITE METTENT LE CAP SUR LA COP 22 !

À la veille de la COP 22, organisée à Marrakech, les berges de Seine accueillent un ensemble d'animations (expositions, médiation, etc.) sur les avancées obtenues dans le cadre de l'Accord de Paris et les bonnes pratiques des villes-mondes. L'objectif est de sensibiliser le public sur les défis à relever pour construire la ville de demain.

### Une concertation publique pour le nouveau Plan climat air énergie de Paris

Paris se projette à l'horizon 2050 pour préparer un territoire neutre en carbone, tout en restant résilient, attractif, dynamique et inclusif. C'est le défi qui s'ouvre pour se doter d'un nouveau Plan climat air énergie, articulé autour d'actions concrètes (d'ici 2030) et d'une vision à long terme (2050). En novembre 2016, la Ville a lancé une vaste démarche de concertation pour élaborer ce nouveau Plan auprès de nombreux acteurs (entreprises, experts, citoyens, associations, administration parisienne). Une conférence citoyenne a été organisée pour recueillir les recommandations des Parisien.nes. Les habitant.es ont également été invité.es à s'exprimer directement à travers la plateforme *Madame la Maire, j'ai une idée*.

**280 propositions ont été déposées sur Madame la Maire, j'ai une idée**



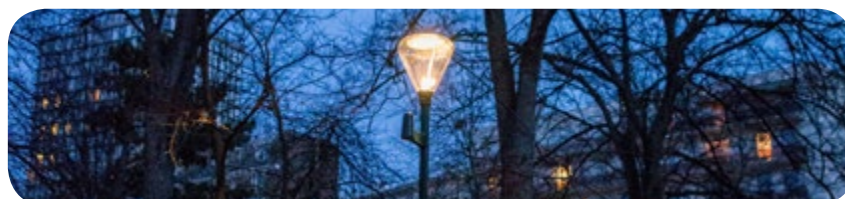
## Énergies

### 50 % d'énergies renouvelables et de récupération dans le chauffage urbain

Au 1<sup>er</sup> janvier, la CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain) a dépassé le seuil de 50 % d'EnR&R (énergies renouvelables et de récupération) dans le mix énergétique du réseau de chaleur parisien. Ce résultat est obtenu grâce à l'introduction de nouvelles énergies renouvelables (biomasse et biocombustible liquide) et à la production de chaleur issue de l'incinération des déchets ménagers. Les émissions de CO<sub>2</sub> correspondantes ont diminué de moitié entre 2000 et 2016.

### Plus de 27 % d'économies d'énergie dans l'éclairage public

Grâce à l'introduction des LED dans l'éclairage public (remplacement des lampes), les opérations « Plan climat » ont permis d'économiser 5,4 GWh entre 2015 et 2016 (27,4 % d'économie d'énergie depuis 2004). Près de 400 luminaires piétons « boule » ont été remplacés dans les espaces verts. Ils permettent d'économiser de l'énergie, à hauteur de 80 %, tout en limitant le flux d'éclairage perdu vers le ciel, passé de 30 % à 3 % par luminaire. Par ailleurs, plus de 90 % du matériel retiré (600 tonnes de déchets) a été valorisé grâce au partenariat avec l'éco-organisme Récylum.



Les luminaires boules du square René Le Gall (13<sup>e</sup>) sont remplacés par des LED

## La Stratégie d'adaptation de Paris

### La Stratégie d'adaptation de Paris est doublement récompensée

La Stratégie d'adaptation de Paris est une déclinaison opérationnelle du Plan climat énergie. Adoptée à l'unanimité, en septembre 2015, elle vise à mieux protéger les Parisien.nes face à quatre enjeux majeurs du changement climatique :

1. des étés plus chauds et des canicules plus fréquentes
2. des pluies violentes et un accroissement des orages, en été comme en hiver
3. des périodes de sécheresse et/ou de tensions sur l'usage de l'eau
4. des difficultés pour l'approvisionnement énergétique et alimentaire de la capitale



Un an après son lancement, 70 % des objectifs et des actions de la Stratégie ont déjà été amorcés, ce qui représente 45 mesures sur un total de 65.

La Stratégie d'adaptation de Paris a été récompensée par un prix Territoria de bronze et par un C40 Cities Award

### L'appel à projets Adaptation au changement climatique est lancé

Le 20 octobre, la Ville et Paris&Co lancent un appel à expérimentations pour faire émerger des projets innovants et des réponses concrètes autour de quatre grandes thématiques : le rafraîchissement, l'économie des ressources en eau, le renforcement du lien social, la modularité des espaces et des modes de vie. Les 10 lauréats ont été sélectionnés en avril 2017 par un comité constitué d'élus, d'experts et des partenaires de l'opération (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence parisienne du climat, Eau de Paris, 100 Resilient Cities).



## Urbanisme durable et innovant

### Le Plan local d'urbanisme (PLU) est modifié

Le Plan local d'urbanisme définit les règles en matière d'aménagement et de construction pour chaque parcelle du territoire. Sa modification a été votée le 4 juillet par le Conseil de Paris pour intégrer plusieurs enjeux majeurs : favoriser la transition énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air ; renforcer la place de la nature en milieu urbain ; développer la création de logements accessibles à tous.

### Les projets d'aménagement urbain favorisent l'innovation environnementale

Plusieurs nouveaux projets ont été lancés, « Porte de Montreuil » (12<sup>e</sup>), « Saint-Vincent-de-Paul » (14<sup>e</sup>) et « Python-Duvernois » (20<sup>e</sup>). Ils ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie des usagers tout en matérialisant les ambitions exigeantes de la Ville en matière d'impact et de performance environnementale.



Le projet Saint-Vincent-de-Paul (14<sup>e</sup>) vise à créer un quartier neutre en carbone, à développer l'économie circulaire et à renforcer la biodiversité

### Les appels à projets « Réinventer » : des laboratoires du futur urbain

Plusieurs appels à projets innovants visent à inventer et construire la ville de demain :

→ **Réinventer la Seine** vise à renforcer le développement et l'attractivité de la Seine, en imaginant de nouveaux usages liés au fleuve, aux canaux et à l'eau en général. L'appel à projets concerne 35 sites, entre Paris et Le Havre, à travers une alliance inédite entre la Métropole du Grand Paris, Rouen, Le Havre et HAROPA - Ports de Paris Seine Normandie. 174 candidatures ont été reçues ; les résultats ont été connus à l'été 2017.



→ L'appel à projets international **Inventons la Métropole du Grand Paris** concerne 57 sites franciliens dont 7 sites parisiens, pour 2,6 millions de m<sup>2</sup> à bâtir. Objectif : construire la métropole de demain, durable, intelligente et inspirante à l'international. Les projets lauréats seront dévoilés fin 2017.

→ L'initiative internationale **Réinventer Paris** a été lancée en novembre 2014. Conçus par des équipes pluridisciplinaires, 22 projets ont été distingués en 2016 ; leur mise en œuvre se poursuit avec l'accompagnement de la Ville.



Le jury de *Réinventer Paris* a sélectionné le projet Morland Mixité capitale, qui investit l'ancienne cité administrative (4<sup>e</sup>)

## Vers un habitat sobre en énergie et accessible à tous

### Éco-rénovons Paris : 1 000 immeubles privés seront rénovés à l'horizon 2020

Le territoire parisien regroupe 47 000 copropriétés, soit 75 % des logements ; plus de 90 % d'entre elles ont été construites avant la première réglementation thermique (1974). Le 12 mai,



la Ville a lancé un vaste programme d'accompagnement pour les copropriétés désireuses de mener un projet d'éco-rénovation : le projet *Éco-rénovons Paris*, objectif 1 000 immeubles, doté d'un budget global de 47 M€. L'ampleur du programme est inédite en Europe. Pour mener à bien cette initiative, un guichet

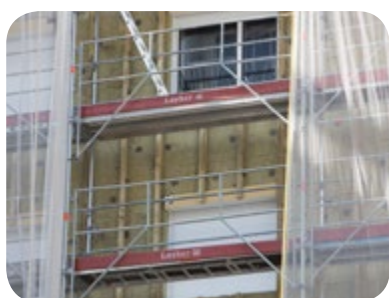
unique est ouvert au sein de l'Agence parisienne du climat, qui apporte conseils et oriente vers les aides financières mobilisables. En 2016, 162 premiers immeubles ont bénéficié du dispositif.

#### UNE SUBVENTION INCITATIVE POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE

La Ville a financé un projet exemplaire de rénovation d'un ensemble immobilier du parc social construit dans les années trente (rue Pierre Nicole, 5<sup>e</sup>). La consommation est passée de 210 kWh/m<sup>2</sup>.an à 79 kWh/m<sup>2</sup>.an.

#### LA RÉNOVATION THERMIQUE DE LA COPROPRIÉTÉ DU GUESCLIN (15<sup>e</sup>)

Cette rénovation a permis de réduire les besoins énergétiques du bâtiment, à hauteur de 50 %.



#### DES QUARTIERS POPULAIRES À ÉNERGIE POSITIVE

Grâce au Budget participatif 2016, de l'électricité et de l'eau chaude vont être produites dans les quartiers populaires de manière écologique et économique pour lutter contre la précarité énergétique. 10 sites dans les bâtiments publics et les logements sociaux sont en cours d'investigation. Des collectifs de citoyens sont en cours de montage.

**70**  
sites parisiens proposés à des porteurs de projets urbains innovants

**4 824**  
logements sociaux rénovés thermiquement en 2016

**4 023**  
nouveaux logements sociaux certifiés NF Habitat

**9 390**  
logements privés rénovés thermiquement depuis 2008

**1 350**  
copropriétés parisiennes inscrites sur CoachCopro.Paris, soit 80 000 logements

**2 100**  
participants, depuis 2011, au défi *Familles à Énergie Positive*

## La mobilisation du tertiaire

### Le dispositif Paris action climat engage 39 acteurs parisiens

À travers son dispositif Paris action climat, la Ville mobilise, depuis 2012, les représentants économiques et institutionnels parisiens. Les signataires de la Charte se sont engagés à agir concrètement pour réduire l'empreinte carbone du territoire, en inscrivant leurs activités dans les objectifs du Plan climat air énergie. Un an après l'Accord de Paris puis la COP 22, la mobilisation se poursuit sur un rythme soutenu : 39 acteurs du territoire parisien se sont ainsi engagés à réduire leur impact écologique (- 750 000 t CO<sub>2</sub> en 2020 ou 3 700 poids lourds retirés de la circulation par an). Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la Ville a organisé une cérémonie de signature de la Charte afin de valoriser ces initiatives.

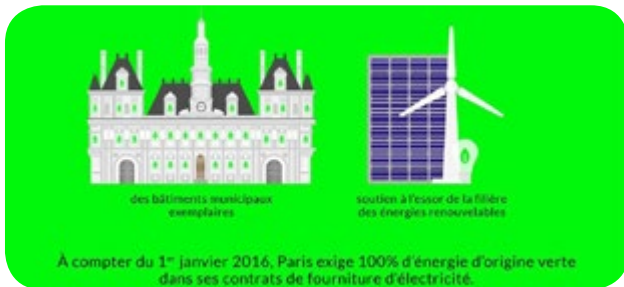






## Administration exemplaire

### Énergies renouvelables



→ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, tous les bâtiments municipaux et l'éclairage public de Paris sont alimentés par une **électricité 100 % verte**.

### Énergies de récupération

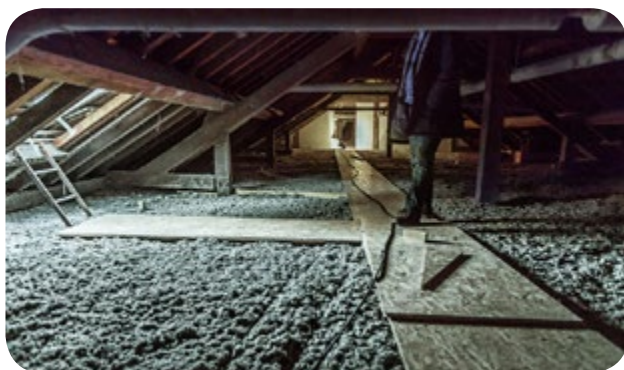


→ L'eau de la piscine Aspirant Dunand (14<sup>e</sup>) est chauffée grâce à **la chaleur des égouts**.

→ L'école maternelle de la rue du Ruisseau (18<sup>e</sup>) est dotée d'une **chaufferie hybride** (gaz et pompes à chaleur air/eau).

→ La consommation de **gaz** pour le chauffage des serres du Centre de production horticole de la Ville (de Rungis) a diminué de 36 % en 5 ans grâce à l'adaptation des parcours de culture et à l'optimisation de la gestion de la chaufferie.

### Économie d'énergie



→ Les combles de **140 écoles** sont isolés avec de **la ouate de cellulose** (31 chantiers en 2016).

→ 100 opérations de **révision** des menuiseries et des toitures ont été effectuées pour mieux isoler des bâtiments (5 M€ de budget).



→ Paris Musées a engagé un processus global de remplacement des luminaires par des **LED** (musée Cognacq-Jay (3<sup>e</sup>), parcours des Catacombes (14<sup>e</sup>), etc.).

→ L'extinction automatique des **ordinateurs** dans l'administration parisienne a permis de réaliser des économies d'énergie.

### Certification

→ La résidence pour personnes âgées du faubourg du Temple (10<sup>e</sup>) a été entièrement restructurée: elle est désormais certifiée Patrimoine Habitat et Environnement® et labellisée HPE Rénovation®. Le centre d'hébergement d'urgence Stendhal (20<sup>e</sup>) est également certifié.

### Sensibilisation



→ La Ville de Paris s'engage dans une démarche **nudges** en vue de sensibiliser ses personnels aux économies d'énergie.

### Gestion de crise



→ En juin, pendant la **crue** de la Seine, la Ville de Paris a mobilisé l'ensemble de ses directions avec l'activation de la cellule centrale de crise.





## Paris international



Carte des 100 villes résilientes



Affiche Women4Climate issue de la série publiée par le C40

→ Paris a impulsé de nombreux projets depuis la COP 21 et devient une ville référente dans la lutte contre le dérèglement climatique à l'heure de la COP 22. La Ville est engagée à l'international, au sein du groupe C40 (Cities climate leadership group) et à travers l'Association internationale des maires francophones.

→ Dans le cadre de la présidence d'Anne Hidalgo au C40, deux pratiques parisiennes sont déployées à l'international : *Reinventing cities*, appel à projets d'urbanisme innovants ; *Data city*, programme d'innovation ouverte mobilisant les données urbaines pour construire des villes intelligentes.

→ En novembre, la Ville et le réseau 100 Resilient Cities ont officialisé leur partenariat pour définir une approche commune pour un Grand Paris plus résilient face aux catastrophes ou chocs imprévus.

→ Depuis décembre, le programme du C40 intitulé *Women4Climate* vise à promouvoir les femmes actrices de la lutte climatique. Il s'agit d'un dispositif de mentorat consistant à former des jeunes femmes leaders dans le domaine du climat et de l'innovation verte. Le programme pour Paris comporte une ambition internationale : 500 femmes seront accompagnées dans cette démarche à l'horizon 2018.

→ Les Villes de Paris et de Johannesburg développent des échanges sur le volet opérationnel du Plan climat pour les éco-quartiers.



# PARIS ACCUEILLE LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024

## Une Stratégie de durabilité élaborée dans la concertation

Les Jeux olympiques et paralympiques 2024 ont été conçus pour être compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris (COP 21). Au cours de l'année 2016, une Stratégie de durabilité de la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 a été co-élaborée avec WWF France. Un Comité d'excellence environnementale a été installé pour accompagner cette ambition de candidature responsable et durable.

3 objectifs sont visés à travers la Stratégie durabilité :

- 1. Créer de la valeur** pour l'environnement et la société et laisser un héritage positif sur le long terme
- 2. Éco-sensibiliser et faire évoluer les comportements** en capitalisant sur l'impact médiatique des Jeux et l'image positive des athlètes
- 3. Organiser des Jeux exemplaires** en matière de durabilité et définir de nouveaux standards pour les grands événements sportifs internationaux

## Des Jeux sobres, partagés et inclusifs : 0 carbone et 0 déchet

Les Jeux s'inscrivent dans une trajectoire « 1,5 °C » : l'empreinte carbone est réduite de 55 % par rapport aux Jeux de Londres 2012 et Rio 2016 ; la totalité des émissions de gaz à effet de serre résiduelles est compensée.

## 5 Programmes stratégiques

1. **Programme climat** : 1 % du budget d'organisation sera consacré à la compensation carbone ; 100 % des sites seront résilients et adaptés aux changements climatiques.
2. **Programme infrastructures durables, espaces naturels et qualité de vie** : 100 % de l'approvisionnement électrique proviendra d'énergies renouvelables et de récupération ; les aménagements se feront sans imperméabilisation nette ; 100 % des sites feront l'objet de mesures pour améliorer le bruit, la qualité de l'air et diminuer la pollution lumineuse, etc.
3. **Programme économie circulaire et gestion des ressources** : 100 % des équipements et mobiliers temporaires seront réutilisés après les Jeux ; 100 % des chantiers seront à faibles nuisances ; 100 % des bâtiments neufs feront l'objet d'une démarche « bâtiments biosourcés » ; etc.
4. **Programme mobilité durable** : tous les spectateurs accéderont aux sites olympiques en transports en commun et modes actifs (vélo, marche à pied, etc.) ; 100 % de la flotte de véhicules, destinée aux JOP, sera zéro émission ; des plans de logistique durable seront mis en place, etc.
5. **Programme emploi et formation** : les habitant.es seront accompagné.es pour accéder aux 247 000 emplois créés dans le cadre des Jeux ; 100 % des marchés seront accessibles aux TPE/PME ; etc.

## Candidature



**874**  
propositions en ligne

## L'emploi et l'engagement bénévole



**70 000**  
volontaires



**250 000**  
emplois créés

Parallèlement à la candidature, la Ville de Paris a élaboré un **plan en 43 actions** pour offrir un héritage positif en faveur des Parisien.nes.

Quelques exemples :

- l'amélioration de la qualité sanitaire de la Seine et des canaux pour la baignade
- la réalisation d'une ligne de transport olympique le long des quais de la rive droite de la Seine
- l'inscription des politiques parisiennes dans une trajectoire zéro déchet
- la poursuite de la transition énergétique des équipements sportifs parisiens
- l'accélération de la mise en accessibilité de la Ville
- le renforcement de l'insertion de l'activité physique dans l'espace urbain



Lancement de la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques 2024, sur les berges de Seine



PLAN DES SITES POUR LES JEUX OLYMPIQUES



10 km depuis le Village olympique



LES SITES

- 1 Stade de France
- 2 Centre Aquatique
- 3 Centre de Water-Polo
- 4 Le Bourget - Pavillon I
- 5 Le Bourget - Pavillon II
- 6 Stand de Tir de Bourget
- 7 Champ-de-Mars
- 8 Tour Eiffel
- 9 Champs-Élysées
- 10 Grand Palais
- 11 Esplanade des Invalides
- 12 Paris Expo - Hall I
- 13 Paris Expo - Hall IV
- 14 Parc des Princes
- 15 Stade Jean-Bouin
- 16 Roland-Garros
- 17 Bercy Arena I
- 18 Bercy Arena II

- 19 Arena 92
- 20 Stade Yves-du-Manoir
- 21 Zénith Paris
- 22 Base nautique
- 23 Château de Versailles
- 24 Velodrome National
- 25 Piste de BMX
- 26 Colline d'Elancourt
- 27 Golf National
- 28 Marina - Marseille
- 29 > 30 Stades de Football

- Village olympique
- Hôtels du CIO
- Village des médias
- Centre International de Radio et Télévision - Centre Principal de Presse
- Site de célébration
- Animation des berges de Seine







- **12 janvier** – Paris déploie Belib', premier réseau public de bornes de recharge électrique universelles.
- **17 février** – La Ville décide de développer le transport fluvial de marchandises sur les canaux grâce à un accord avec l'UNICEM (Fédération interprofessionnelle des industries extractives de minéraux). L'objectif est de réduire la circulation des poids lourds.
- **15 avril** – L'hôtel logistique multimodal Chapelle International est inauguré : 2 trains (équivalent de 40 semi-remorques) transportent des marchandises ensuite distribuées au cœur de Paris en véhicule électrique ou gaz naturel, évitant ainsi toute émission de particules fines.
- **1er juillet** – L'acte II du Plan parisien pour la qualité de l'air est lancé : l'interdiction des véhicules les plus anciens, appliquée aux seuls poids lourds en 2015, est étendue à l'ensemble des véhicules.
- **6 juillet** – La Ville lance un appel à projets pour l'innovation en matière de logistique durable ; 5 sites municipaux sont concernés.
- **26 septembre** – Les berges de Seine rive droite sont aménagées de manière durable pour être rendues aux piétons.
- **5 décembre** – La Ville et l'INRIA (Institut national de recherche sur les sciences du numérique) reçoivent le prix Décibel d'argent pour Ambiciti, une application mobile gratuite qui vise à quantifier l'exposition aux pollutions sonores et atmosphériques.
- **16 décembre** – Le 1<sup>er</sup> rail du prolongement de la ligne T3 vers la porte d'Asnières (17<sup>e</sup>) est posé.

## Améliorer la qualité environnementale de Paris



Avec plus de 2,2 millions d'habitants et plus de 30 millions de touristes chaque année, Paris est l'une des villes les plus denses en Europe, ce qui a des conséquences sur la qualité de l'air, la mobilité, le bruit et l'ensemble des enjeux de santé environnementale. La qualité de vie et la santé des Parisien.nes sont au cœur des préoccupations de la Ville, c'est pourquoi elle multiplie les actions pour valoriser les nouvelles mobilités, durables et partagées, et mène une réflexion stratégique sur la gestion de l'eau. Ces sujets fondamentaux ne s'arrêtent pas, par définition, aux « frontières » de Paris : ils s'inscrivent désormais sur une échelle plus grande, à travers la création du Grand Paris. Au plan international, la Ville participe activement à des réseaux d'échanges de bonnes pratiques.

**25 septembre** – La 2<sup>e</sup> Journée sans voiture se déploie sur un périmètre beaucoup plus vaste qu'en 2015.





## Air & mobilités

### Paris multiplie les actions pour développer la mobilité durable

Les initiatives se sont multipliées pour développer les mobilités douces et durables tout au long de l'année :

→ Mars : les projets de réaménagement des 7 grandes places parisiennes sont présentés après plusieurs mois de concertation ; à l'horizon 2020, elles accorderont 50 % d'espaces supplémentaires, en moyenne, pour les piétons et les circulations douces.

→ Été : *Cityscoot*, loueur de scooters électriques en libre-service, étend son service à toute la capitale avec le déploiement de 1 000 véhicules.

→ Juillet : l'Exécutif parisien propose au Conseil de Paris d'étendre les aides financières du Plan qualité de l'air, afin d'accompagner les nouvelles mesures restrictives de circulation des véhicules polluants.

→ Septembre : le Programme de piétonisation des berges de Seine rive droite est adopté.

### 113 stations de véhicules en partage au service des Parisien.nes

La Ville lance la deuxième phase de son *Service de véhicules partagés* (SVP). Complémentaire à *Autolib'*, ce service propose d'emprunter des véhicules pour des déplacements de moyenne et longue durées (week-end). 113 stations sont déjà installées. Le trajet s'effectue « en boucle », c'est-à-dire que le véhicule doit être rapporté à son point de départ en fin d'utilisation. À l'avenir, le service va favoriser les motorisations électriques.



#### 5 SITES MUNICIPAUX EXPÉRIMENTENT UNE LOGISTIQUE DURABLE

Du 6 juillet au 28 octobre, la Ville a lancé un appel à projets pour imaginer une logistique durable. L'objectif : favoriser et mettre en œuvre les innovations pour le développement du transport propre de marchandises au sein de la capitale. 5 sites municipaux sont retenus : les stations-service désaffectées Champperret extérieur et Champperret intérieur (17<sup>e</sup>), l'espace souterrain des Halles (1<sup>er</sup>), l'espace sous le boulevard périphérique porte de Pantin (19<sup>e</sup>) et le passage Forceval (19<sup>e</sup>).

### La Ville engage des grands projets de transports collectifs

La Ville de Paris développe son réseau de transports en commun avec une nouvelle ligne à haut niveau de services (LHNS), la Rocade des gares (15 km), qui remplacera la ligne de bus 91 au profit d'une liaison desservant les gares parisiennes.



Itinéraire de la Rocade des gares

### La pollution de l'air diminue

Paris et l'Île-de-France ont connu deux épisodes de pollution majeure aux particules en mars et décembre. L'épisode printanier était lié à des réactions chimiques entre des polluants urbains (oxydes d'azote) et agricoles (ammoniac) formant, dans certaines conditions météorologiques, des particules dites secondaires. L'épisode hivernal était dû à une mauvaise dispersion des polluants locaux issus de la circulation automobile et du chauffage domestique (absence de vent et faible hauteur de mélange), dans une situation d'anticyclone hivernal. Malgré ces deux épisodes, l'année 2016 confirme la baisse des niveaux de pollution en Île-de-France. Pour autant, 200 000 Francilien.nes restent soumis, au niveau de leur domicile, à des dépassements des valeurs limites européennes pour les particules dites « respirables » PM10. Ce chiffre s'élève à 1 400 000 personnes pour le dioxyde d'azote, dont 50 % des Parisien.nes.



**36,5 km**

d'aménagements cyclables supplémentaires (+ 5 %)



**+ 3 %**

d'abonnements *Vélib'*



**12**

zones 30 réalisées



**+ 21,6 %**

d'immatriculations de voitures neuves électriques et essence-électriques



**5,76**

millions de locations *Autolib'* en 2016 (+ 11 %/2015)



Santé

**La qualité de l'air intérieur, des sols et de l'exposition aux ondes électromagnétiques est mesurée dans les établissements de la petite enfance**

Ce diagnostic est une application de la loi Grenelle 2 et de l'action 19 du 2<sup>e</sup> Plan national santé environnement. À l'issue d'une série d'analyses et de prélèvements, la Ville poursuit ses mesures en faveur de la qualité de l'air dans 471 crèches, 284 écoles maternelles, 31 écoles élémentaires et 46 écoles polyvalentes. 235 établissements de la petite enfance ont également été contrôlés pour établir le niveau moyen d'exposition aux ondes électromagnétiques de la téléphonie mobile. Concernant la pollution des sols, le dispositif a permis d'identifier 185 établissements de petite enfance proches d'un ancien établissement industriel. Au final, 102 diagnostics ont déjà été achevés; 9 ont entraîné la mise en place de mesures adaptées.

**235 établissements de la petite enfance ont été contrôlés aux ondes électromagnétiques**

**Le Plan Paris santé environnement (PPSE) se renforce**

Ce Plan vise à réduire les inégalités de santé environnementale, en intégrant la préoccupation sanitaire au sein des différentes politiques municipales (urbanisme, transport, éducation, logement, etc.). Des évaluations d'impact sanitaire des projets municipaux sont dorénavant réalisées. Les personnels concernés sont formés.



**80 %**

des habitant.es, riverain.es du périphérique, bénéficient d'une amélioration de l'environnement sonore grâce à l'installation d'enrobés phoniques.



**5 V/m**

Valeur limite d'exposition des Parisien.nes aux ondes électromagnétiques de la téléphonie mobile, imposée par la Charte de téléphonie mobile. Elle fait de Paris l'une des métropoles européennes les plus protectrices.



Michel Cymes, le présentateur de l'émission *Le Magazine de la santé*, intervient lors des Assises parisiennes de la santé

**LES ASSISES PARISIENNES DE LA SANTÉ SONT LANCÉES EN MAI**

Avec 50 événements, 2 000 participants, 6 grands débats, ce dispositif a impliqué les habitants pour formuler et rédiger un cahier des acteurs (finalisé début 2017). Les actions proposées sont destinées à remettre la santé au cœur des politiques publiques de la Ville.

Eau

**Paris expérimente une gestion alternative des eaux pluviales**

La gestion optimale des eaux pluviales est stratégique dans une ville dense et fortement imperméabilisée comme Paris, à l'heure où le dérèglement climatique accroît le risque de fortes pluies. Cet enjeu correspond à l'objectif n° 20 de la Stratégie d'adaptation au dérèglement climatique. Pour éviter la saturation des égouts, les inondations et les rejets polluants dans la Seine, la Ville met en place des techniques alternatives sur son territoire. C'est le cas au sein de la ZAC Boucicaut (15<sup>e</sup>) à travers un dispositif d'infiltration des eaux pluviales directement sur place. Environ 4 000 m<sup>2</sup> de toitures ont été végétalisées (entre 18 et 35 cm d'épaisseur) pour contribuer à l'infiltration des eaux de pluie. Des systèmes de recyclage des eaux pluviales ont également été mis en place pour l'arrosage de ces nouveaux espaces verts, publics ou privés.



Les espaces verts et une noue contribuent à l'infiltration des eaux de ruissellement dans l'éco-quartier Boucicaut (15<sup>e</sup>)

**BAGNADE DANS LE BASSIN DE LA VILLETTE**

En juillet, l'association *Paris Swim* a organisé une épreuve sportive de natation intitulée *Paris à la nage* sur le Bassin de la Villette (19<sup>e</sup>) : soutenue par la Ville, cette initiative constitue un premier pas vers l'ouverture de la baignade au public, dans le cadre de l'édition 2017 de Paris Plages.

**40 NOUVELLES FONTAINES D'EAU POTABLE**

1 M€ du Budget participatif permettront à Eau de Paris d'installer 40 nouvelles fontaines d'eau potable et 10 fontaines d'eau pétillante.



Fontaine d'eau et d'eau pétillante dans le square Séverine (20<sup>e</sup>)



Les nageurs dans le Bassin de la Villette (19<sup>e</sup>)



**89,6 %**

taux de rendement du réseau d'eau potable. Plus le rendement est élevé (à consommation constante), moins les pertes par fuites sont importantes



**3,34 €/m<sup>3</sup>**

tarif moyen de l'eau à Paris, l'une des moins chères de France



**95 %**

d'électricité d'origine renouvelable consommée par Eau de Paris (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016)



**114**

agriculteurs engagés dans des pratiques agricoles durables bio avec Eau de Paris (surface 9 955 ha)



**1 200**

fontaines d'eau potable à Paris

**La Métropole du Grand Paris est créée**

Créée officiellement le 1<sup>er</sup> janvier, la Métropole du Grand Paris (MGP) dispose, dès 2016, de domaines de compétence spécifiques, dont le développement et les aménagements d'intérêt métropolitain (au niveau économique, social et culturel), ainsi que la protection et la mise en valeur de l'environnement. La mise en œuvre des compétences se poursuivra en 2017 à travers la politique locale de l'habitat métropolitain, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Plusieurs documents stratégiques sont prévus : Schéma directeur des réseaux et distribution d'énergie ; Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement ; Plan climat air énergie métropolitain ; Schéma de cohérence territoriale (SCOT).



Quelques exemples d'actions concrètes initiées en 2016 :

→ Création du **Conseil de développement**, composé de 80 personnalités qualifiées et de 24 habitants tirés au sort, sur les grandes orientations de la Métropole.

→ Lancement de l'appel à projets **Inventons la Métropole** concernant 57 sites, soit 217 ha de territoire. 164 finalistes ont été retenus sur 420 candidatures. Les lauréats seront connus fin septembre 2017.

→ **Pacte métropolitain** : la Métropole soutient financièrement 28 projets d'aménagement du territoire (franchissements de coupures urbaines, lutte contre les nuisances sonores, préservation de la biodiversité, etc.), dotés d'un budget global de 15,8 M€.

→ **Métropolisation du Vélib'** : la Métropole a investi 4 M€ dans le financement de nouvelles stations Vélib' 2 en petite couronne.

→ **Métropole roule propre** : la Métropole propose une aide financière aux particuliers (jusqu'à 5 000 €) pour remplacer leur ancien véhicule par un véhicule propre (électrique, hydrogène, hybride ou GNV).



## Paris international

→ Dans le cadre de l'appel à projets Climat II, Paris et Medellín ont lancé en juin une coopération sur la mobilité urbaine durable et l'inclusion sociale.

→ À l'occasion du premier sommet mondial *Cities for air*, la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris créent l'Observatoire mondial des villes sur la qualité de l'air (QUAPO), en lien avec l'OMS (Organisation mondiale de la santé), afin de mieux partager les innovations permettant de lutter contre la pollution atmosphérique.

→ La Ville de Paris est distinguée *Leader mondial des transports en commun* par le classement de l'Institute for transportation and development policy.

→ La Ville de Paris est partenaire d'une nouvelle initiative américaine en faveur des transports autonomes.

→ Paris renforce ses actions de solidarité internationale sur l'eau et l'assainissement, engagées depuis 2005, en élargissant son dispositif à la gestion durable des déchets et lance la première édition de son appel à projets SOLIDAE (SOLidarité internationale déchets assainissement et eau).



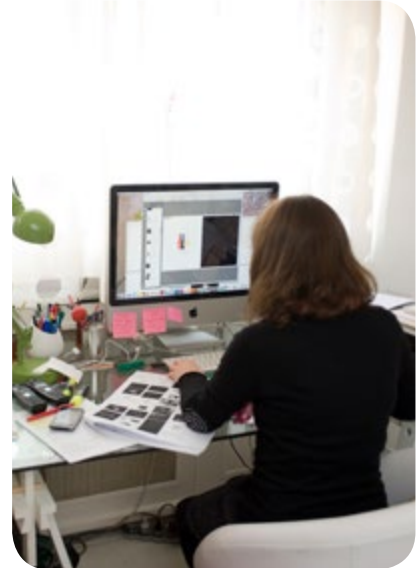
## Administration exemplaire



→ Depuis le printemps 2014, le parc automobile municipal se « **dé-diésélise** ». Après le remplacement des citadines, des berlines et des fourgonnettes au profit notamment de véhicules électriques, la flotte municipale expérimente désormais des fourgons et des gros utilitaires à motorisation propre. Les nouvelles bennes à ordures ménagères disposent d'une motorisation GNV (62 % de bio GNV).



→ Les transports municipaux ont obtenu, en juin, la **double certification** : qualité (ISO 9001) et environnementale (ISO 14001).



→ Pour limiter les déplacements domicile-travail, la Ville expérimente la mise en place du **télétravail** en vue de le déployer progressivement à l'ensemble des Directions, sur la base du volontariat.

→ Le Parc floral de Paris est progressivement équipé pour être arrosé en eau de récupération **non potable** (80 000 m<sup>3</sup> chaque année).

→ Le label **QualiParis** s'enrichit d'un volet **éco-responsable** à travers cinq nouveaux engagements : cela permettra de réduire l'impact environnemental du fonctionnement des services administratifs.



**1 342**

pneus ont été collectés et valorisés (transformés en nouveaux produits)



**15 tonnes**

de déchets d'atelier ont été collectées (aérosols, emballages plastiques souillés, liquide de refroidissement, pare-chocs, etc.), dont 89 % pour une valorisation matière et 11 % pour une valorisation énergétique





**11 janvier** — 33 entreprises et acteurs publics signent la Charte « Objectif 100 hectares » pour renforcer la place de la nature en ville et s'engagent notamment à mettre une partie de leur espace foncier respectif (terrain, toiture, murs, etc.) à la disposition de porteurs de projets d'agriculture urbaine.

**1er mars** — La Ville est exposante, pour la première fois, au Salon international de l'agriculture : elle y présente les dispositifs municipaux en matière de végétalisation et d'agriculture urbaine.

**17 mars** — Le parc des Buttes-Chaumont (19<sup>e</sup>) accueille la première ferme mobile de Paris.

**28 mai** — Le forum de restitution et bilan du Plan biodiversité s'ouvre.

**15 juin** — Paris célèbre la 2<sup>e</sup> édition de la Fête des abeilles et du miel.

**16 juin** — Après avoir mis en place les Permis de végétaliser, qui permettent la végétalisation de l'espace public, et distribué 30 000 sachets de graines aux Parisien.nes, la Ville lance le concours de photos *Des graines à tous les étages* ! afin de valoriser les initiatives des habitant.es.

**1er août** — La Ville élabore un jeu destiné aux Parisien.nes afin d'imaginer, collectivement, le futur parc parisien, Chapelle Charbon (18<sup>e</sup>).

**3 novembre** — Les 33 lauréats de l'opération *Parisculteurs* sont dévoilés. Ce projet inédit d'agriculture urbaine vise à végétaliser et cultiver 5,5 ha dans la capitale.

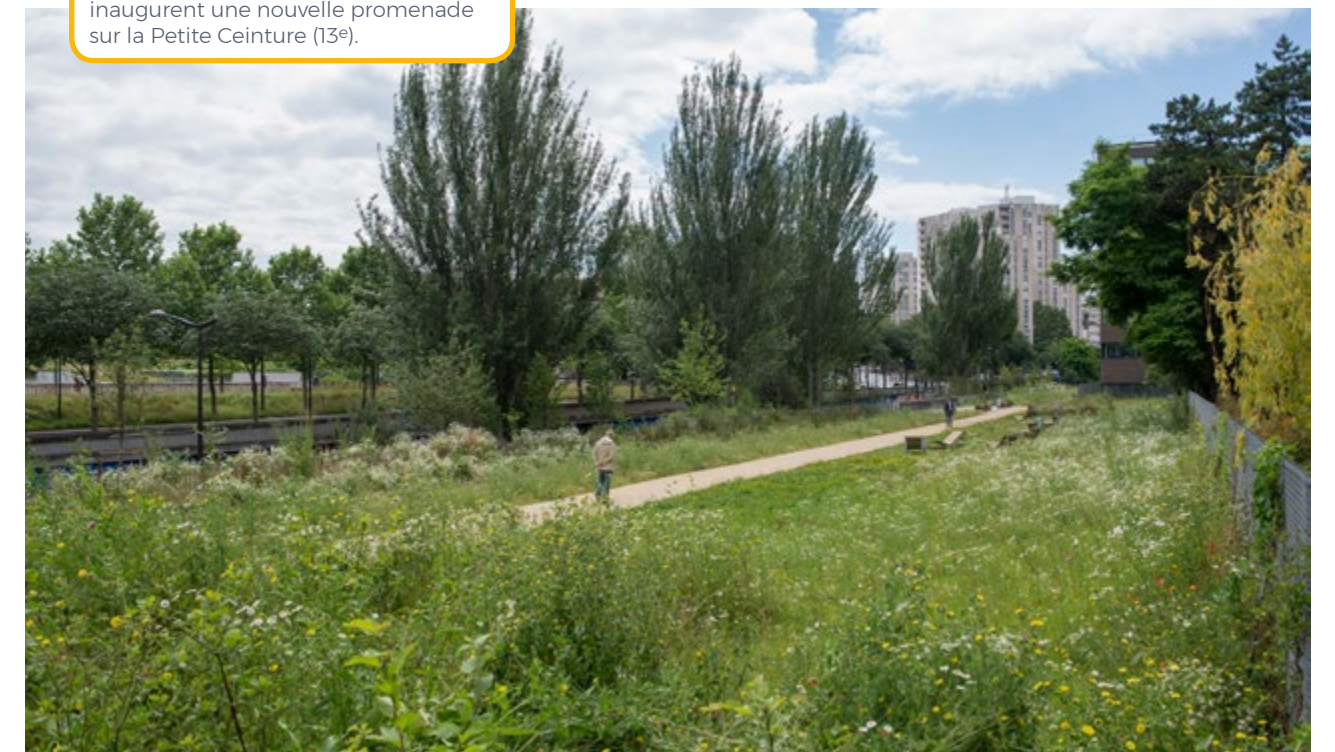
**24 novembre** — L'opération *Des bulbes à tous les étages !* est lancée : 450 000 bulbes sont distribués gratuitement pour végétaliser les fenêtres, balcons et terrasses.



**23 janvier** — Paris et la SNCF inaugurent une nouvelle promenade sur la Petite Ceinture (13<sup>e</sup>).

## Favoriser la biodiversité à Paris : les trames verte et bleue

Développer la place de la flore et de la faune régionales dans la capitale constitue un défi quotidien avec de nombreux leviers possibles et concrets sur l'ensemble du territoire parisien. Pour cela, il est indispensable de préserver des espaces libres non construits, et d'inciter les copropriétés, les entreprises ou les institutions à accueillir la végétation et des productions agricoles sur les murs ou les toits de leurs bâtiments. Une végétalisation favorable à la biodiversité consiste à ménager ou planter des espèces régionales, à composer des habitats diversifiés (haies, prairies, mares ou murs à interstices), et à assurer ou rétablir des continuités végétales (trames vertes) et humides (trames bleues). Paris se mobilise fortement pour mettre en place ces actions, avec le postulat suivant : la végétation a sa place dans une ville dense (la plus peuplée en Europe) et apporte des bienfaits plébiscités par les Parisien.nes.





## Biodiversité et végétalisation

### Le nouveau Plan biodiversité de Paris est élaboré avec les Parisien.nes

Adopté en 2011, le Plan biodiversité a engagé Paris dans une démarche pionnière pour faire progresser la place de la nature en ville, au-delà des seuls espaces verts, avec un programme de 30 actions concrètes. En 2016, la Ville poursuit la démarche en lançant une grande concertation, ouverte à tou.tes les Parisien.nes, pour élaborer le nouveau Plan biodiversité. Plus de 600 propositions sont recueillies. Ce nouveau Plan intègre aussi les avancées réglementaires, issues du Schéma régional de cohérence écologique ou de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016. Il sera présenté en Conseil de Paris en 2018.

### Les Parisien.nes jardinent et cultivent

L'autorisation de végétaliser l'espace public (Le Permis de végétaliser) se diffuse auprès des particuliers, des commerçants et des associations de quartier, créant ainsi une multitude d'îlots propices à la biodiversité. En 2016, 11 jardins partagés ont été créés, ce qui porte à 119 le nombre total de jardins partagés à Paris installés sur une surface de 4,9 ha. Animés par des collectifs d'habitants, ils promeuvent le jardinage écologique via la Charte main verte, préservent et développent la biodiversité. Les liens sociaux et intergénérationnels de quartier sont également encouragés par le biais d'activités de jardinage, culturelles ou éducatives. Le réseau des jardins partagés implique 5 000 membres adhérents fin 2016.



Le Petit Jardin du monde est un potager permaculturel partagé et entretenu par des enfants de l'école Elisa Lemonier (12<sup>e</sup>)

### La Ville végétalise avec les Parisien.nes

La Ville a développé un nouveau processus spécifique d'aménagement de l'espace public sous la forme de *La Rue végétale*. Cette démarche vise à donner à ces rues un nouvel équilibre entre piétons, nature et véhicules, en renforçant la présence du végétal et les espaces à usages mixtes, la convivialité et la détente. Elles sont conçues et entretenues en lien étroit avec les riverains via des co-conceptions et des permis de végétaliser. Deux rues ont été livrées en 2016 : la rue de Cîteaux (12<sup>e</sup>) et la rue Léon-Séché (15<sup>e</sup>). Une quinzaine de rues végétales seront aménagées d'ici à 2020.

Dans le cadre de l'opération *Un Arbre dans mon jardin*, la municipalité offre aussi des arbres (de 1 à 5 unités) aux propriétaires ou copropriétaires désireux de les planter dans leurs jardins privés.



Le marquage au sol signe l'entrée de la rue végétale, angle des rues de Cîteaux et Crozatier (12<sup>e</sup>)

### Une rue végétale : rue Léon-Séché

À proximité du square Saint-Lambert, la rue Léon-Séché est la seconde rue végétale de Paris. Bacs végétalisés, plantes vivaces, palettes fleuries et pavés engazonnés apportent aux balades des Parisien.nes une touche de ruralité.



Les pavés enherbés de la rue Léon-Séché (15<sup>e</sup>)

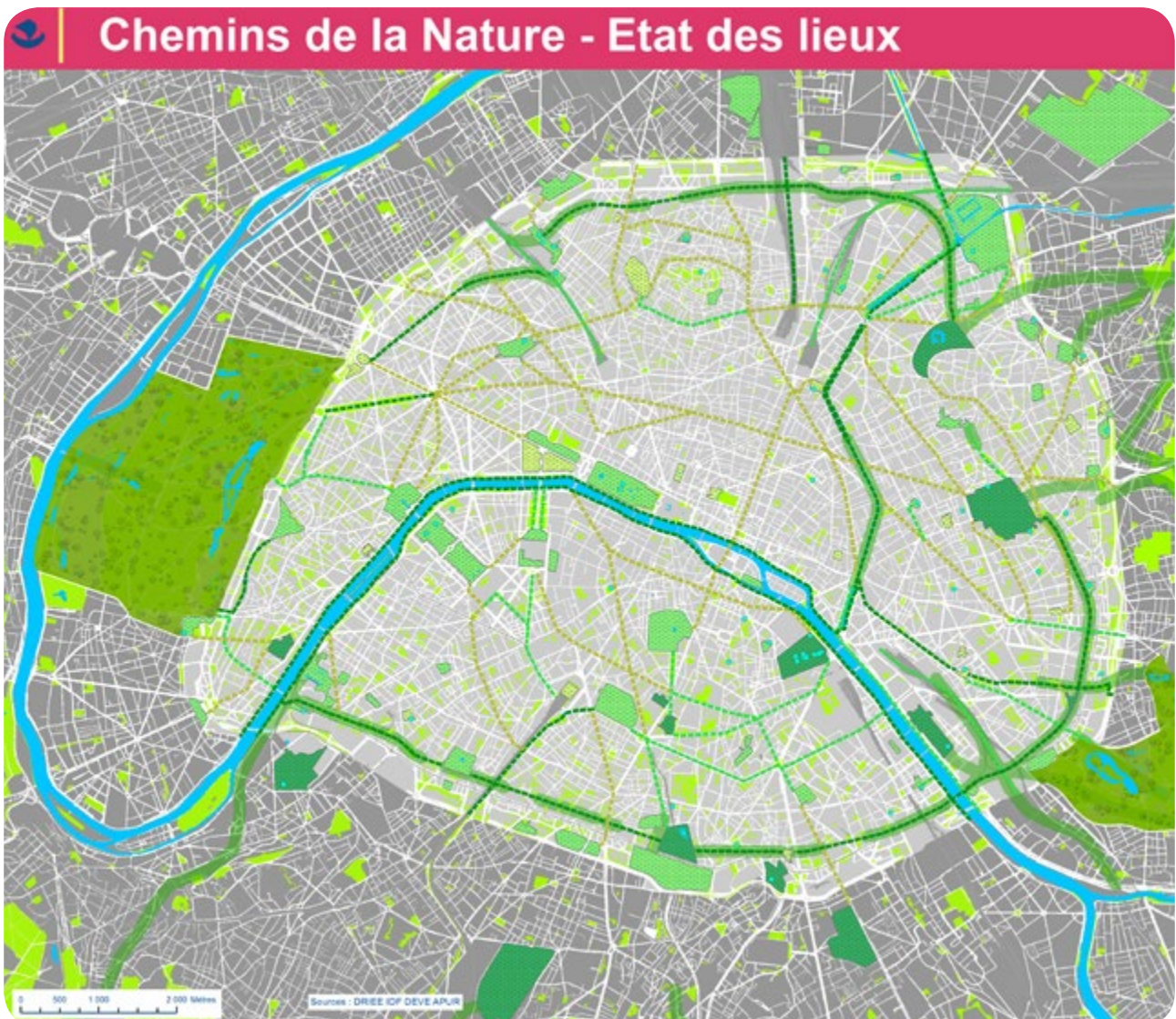


## Une cartographie des trames verte et bleue

En lien avec le Schéma régional de cohérence écologique, la Ville a élaboré un Schéma parisien des trames verte et bleue dénommé *Les Chemins de la nature*. Des lieux riches en biodiversité (« réservoirs urbains de biodiversité ») et des voies majeures de circulation des espèces animales et végétales (« corridors écologiques urbains ») ont été identifiés. Leur rôle écologique a été évalué. C'est le cas par exemple de l'avenue Foch (16<sup>e</sup>), de la promenade Richard-Lenoir (11<sup>e</sup>) ou de la Petite Ceinture. Ce document-cadre a été décliné pour chaque arrondissement.



La rue Noisy-le-Sec (20<sup>e</sup>) a été végétalisée en juin : allée en dallage engazonné, plantes vivaces couvre-sol et nouvelles plantations d'arbres





## Paris à la COP biodiversité

Lors de la COP 13 biodiversité, organisée en décembre (Cancun, Mexique), la Ville de Paris présente sa stratégie en faveur de la biodiversité et précise la situation parisienne :

- le territoire possède un réel potentiel d'accueil et de maintien de la faune et de la flore, même si la biodiversité y reste fragile
- la gouvernance locale est engagée sur le sujet avec des objectifs à maintenir et à renforcer
- il convient de restaurer les services écologiques rendus par la nature en ville

### L'INDEX DE SINGAPOUR ÉVALUE LA BIODIVERSITÉ DE LA CAPITALE

Paris calcule son Index de Singapour, un index international d'évaluation de la biodiversité.

### UN NOUVEAU PARC EST ÉCO-CONÇU AVEC LES USAGERS

Pour imaginer le nouveau parc Chapelle Charbon (18<sup>e</sup>), plus de 1 000 habitant.es ont participé à l'opération *Dessinez votre parc*, à travers un outil numérique ludique, mis à disposition par la Ville sur une période de deux mois. De très nombreuses idées ont été exprimées avec une règle à respecter : la proportion végétale doit être supérieure ou égale à 60 % de la surface du site.

### UNE PASSERELLE PIÉTONNE EST VÉGÉTALISÉE

La passerelle du Cambodge (14<sup>e</sup>) est rénovée au-dessus du boulevard périphérique, entre Paris et Gentilly. Cet aménagement vise à rompre la « coupure urbaine » pour favoriser la mobilité des habitant.es du Grand Paris et des espèces animales.

### PARIS SOUS LES FRAISES VÉGÉTALISE LE TOIT DU BHV MARAIS (4<sup>e</sup>)

Après avoir végétalisé le toit des Galeries Lafayette (9<sup>e</sup>) sur une surface de 1 000 m<sup>2</sup>, l'entreprise *Sous les fraises* a installé à l'automne un dispositif de maraîchage urbain sur 1 400 m<sup>2</sup> du toit du BHV Marais (4<sup>e</sup>). Le Jardin perché permet de cultiver 22 000 plantes comestibles grâce à un système de permaculture verticale, principalement à destination de grands chefs parisiens.

## Le PLU modifié renforce la végétalisation

Le Plan local d'urbanisme (PLU) intègre désormais des Orientations d'aménagement et de programmation en faveur de la cohérence écologique. L'article 13 du règlement est renforcé. Il concerne plus particulièrement les projets de construction et d'extension : la surface minimale à végétaliser au sol est désormais de 30 % à 35 % de la superficie de la parcelle (hors bande Z constructible), à laquelle il faut ajouter 10 % de surface végétalisée pondérée (au sol, sur dalle, en toiture et/ou sur mur). La modification du PLU impose également de végétaliser les terrasses de plus de 100 m<sup>2</sup> (hors installations techniques) pour les constructions neuves ou les surélévations de bâtiments existants ; au-delà de 500 m<sup>2</sup>, les projets doivent intégrer un substrat permettant de reproduire les qualités des sols naturels ou l'installation d'une agriculture urbaine.



La toiture de l'immeuble administratif 121 avenue de France (13<sup>e</sup>) est végétalisée

## Une gestion écologique des espaces verts et des cimetières



69 500

sapins de Noël transformés en broyat



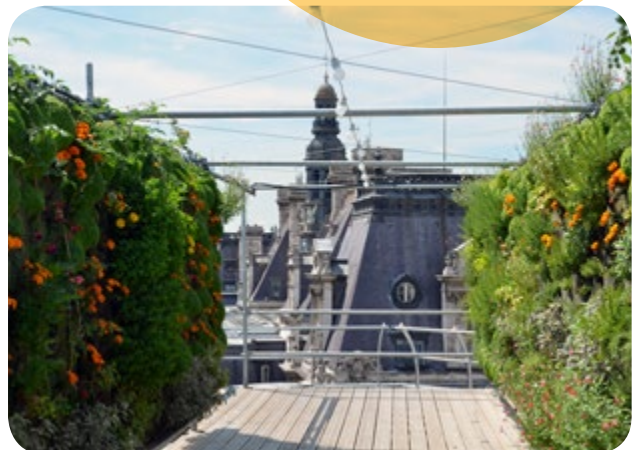
3 000

tonnes de gravats issues du recyclage des monuments funéraires réemployées chaque année



80 %

des déchets verts réutilisés dans les jardins



## Plan biodiversité

**673** propositions exprimées lors de la concertation sur le [Plan biodiversité](#)  
**579** propositions issues des habitant.es et des professionnel.les, dont :  
**143** propositions sur la plateforme *Madame la Maire, j'ai une idée*  
**94** propositions de l'administration parisienne

**1 937** plantes et animaux sauvages à Paris dont 637 espèces de plantes

**84** projets en faveur de la biodiversité, portés par des jardins partagés, des copropriétés, des musées ou des entreprises, ont été accompagnés (conseils de jardinage, installation de ruchers, etc.)

**452** parcs et jardins sont écolabellisés Eco-jardin® pour leur gestion écologique. Les notes d'excellence obtenues en 2012 et 2013 sont confirmées.

## Végétalisation

**1 350** permis accordés aux Parisien.nes pour végétaliser l'espace public

**3,9 ha** de nouveaux espaces verts (objectif 30 ha à l'horizon 2020)

**6,8 ha** de toits végétalisés

**2,4 ha** de murs végétalisés

**4,4 ha** de pleine terre végétalisée au sol et sur dalle

**94,9 ha** de murs et toits végétalisés (objectif de 100 ha à l'horizon 2020)

## Plantation d'arbres

**6 450** nouveaux arbres plantés depuis 2014  
 En 2016, notamment :  
**510** nouveaux arbres dans le parc de la Cité internationale universitaire de Paris (14<sup>e</sup>)  
**455** nouveaux arbres dans le Bois de Vincennes (12<sup>e</sup>)  
**460** nouveaux arbres fruitiers plantés dans 34 écoles

## Accès aux espaces verts

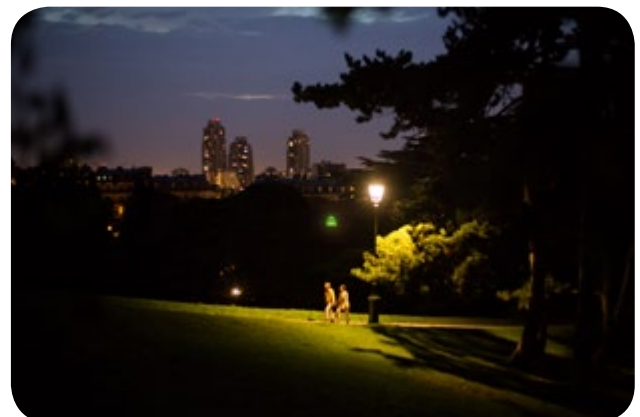
**50 %** de la surface des espaces verts parisiens ont été ouverts 24 h sur 24 durant l'été 2016



Végétalisation au pied d'un arbre, 90 boulevard de Charonne (20<sup>e</sup>)



L'Azuré de la Bugrane est un papillon qui fréquente les milieux herbacés du futur parc Chapelle Charbon (18<sup>e</sup>). Il est considéré comme espèce « cible » à Paris



Le parc des Buttes-Chaumont (19<sup>e</sup>) est ouvert la nuit

## Agriculture urbaine

### Tous Parisculteurs : des sites parisiens cultivés

La Charte « Objectif 100 hectares » a l'ambition de végétaliser 100 hectares de bâti dans la capitale à l'horizon 2020, dont un tiers consacré à l'agriculture urbaine. Dans ce cadre, Paris a lancé l'appel à projets international *Parisculteurs* pour encourager les projets d'agriculture urbaine et de végétalisation. 144 candidats ont répondu à l'initiative de la Ville. Des équipes pluridisciplinaires ont été choisies par un jury pour intervenir sur 33 sites, représentant une surface totale de près de 5,5 ha : des toits de bâtiments municipaux (gymnases, établissements scolaires, etc.) ou de propriétaires partenaires de la Ville, tel l'Opéra de Bastille (12<sup>e</sup>). D'autres équipements sont concernés, dont un parking, un transformateur et des réservoirs d'Eau de Paris.



**LES PARISCULTEURS**  
MAIRIE DE PARIS

ements sont concernés, dont un parking, un transformateur et des réservoirs d'Eau de Paris.

#### UNE ÉCOLE INSTALLE UN POTAGER SUR SON TOIT

Un potager de 300 m<sup>2</sup> a été installé en octobre, par l'association *Veni Verdi*, sur le toit de l'école élémentaire de la rue Tanger (19<sup>e</sup>). Les enfants peuvent s'y familiariser à la pratique du jardinage, au rôle des saisons et aux différentes variétés de fruits ou de légumes.

#### LES FERMES PÉDAGOGIQUES MOBILES SE DÉPLOIENT

Chaque mois dans un arrondissement différent, une ferme pédagogique vient à la rencontre des Parisien.nes. Cette opération s'inscrit dans le projet *Des Fermes dans Paris* dont l'objectif est de sensibiliser à l'agriculture urbaine et de faciliter l'intégration de l'animal en ville en valorisant ses services écologiques.



Ferme mobile au parc des Buttes-Chaumont (19<sup>e</sup>)

#### LES 48 H DE L'AGRICULTURE URBAINE INCITENT AU JARDINAGE ET À L'AGRICULTURE URBAINE

Organisée par l'association *La Sauge* avec le soutien de la Ville, la première édition des *48 h de l'agriculture urbaine* (19 et 20 mars) célèbre l'arrivée du printemps et valorise le jardinage en ville, sous la forme d'un week-end convivial rythmé d'animations culturelles.

#### UN PLAN POUR FAVORISER L'INSTALLATION DE RUCHES

Lancé en avril, ce Plan ambitieux se matérialise par une série d'actions, mises en œuvre par la Ville entre 2016 et 2020, pour favoriser l'installation de ruches urbaines et la protection des pollinisateurs : le rôle des insectes pollinisateurs est en effet essentiel pour la biodiversité.



Le rucher du parc Georges Brassens (15<sup>e</sup>)



**14**  
écoles supplémentaires dotées d'un jardin pédagogique



**34**  
écoles pourvues de vergers en 2016, avec 390 arbres fruitiers



**61**  
écoles au total pourvues de vergers



**14,1 ha**  
d'agriculture urbaine installée au total (12,3 ha au sol et 1,8 ha sur le bâti)



**11**  
nouveaux jardins partagés



**2 870**  
visiteurs pour les fermes mobiles



## Sensibilisation

### DES ÉCOLES ET DES CRÈCHES PARISIENNES ORGANISENT DES ATELIERS JARDINAGE

Le jardinage répond à deux objectifs : éduquer les enfants au développement durable, dès le plus jeune âge, et offrir un support pédagogique innovant destiné à l'éveil psychomoteur. Encouragés par la Ville, les ateliers jardinage se multiplient dans les écoles et les établissements d'accueil de la petite enfance. Ils permettent de sensibiliser et d'informer les enfants sur les végétaux, le vivant ou les saisons.

### LE PARC FLORAL DE PARIS ACCUEILLE LE PARIS VERT DES ENFANTS

Dans le cadre de la *Quinzaine du développement durable*, en avril, près de 400 écoliers ont été sensibilisés pendant 15 jours au jardinage, sur le thème « rien ne se perd, tout se transforme ».



Atelier Recycleart dans le cadre du Paris Vert des enfants

## Administration exemplaire



→ Un **potager de 300 m<sup>2</sup>** et des ruches sont installés sur le toit d'une annexe de l'Hôtel de Ville, 4 rue Lobau (4<sup>e</sup>).

→ Plusieurs bâtiments municipaux accueillent des projets *Parisculteurs*, notamment 3 équipements sportifs :



• Une **micro-ferme productive de 700 m<sup>2</sup>** (en bacs et sur buttes), sur le toit du gymnase Jean Dame (2<sup>e</sup>) : production de miel, de jeunes plants et d'œufs

• Un projet d'**agriculture urbaine (culture aéroponique) de 730 m<sup>2</sup>** avec un programme pédagogique associé sur le toit-terrasse du gymnase Cour des Lions (11<sup>e</sup>)

• Un projet d'**agriculture urbaine de 800 m<sup>2</sup>** (production de légumes et de fleurs coupées en culture aéroponique), sur le toit du gymnase Glacière (13<sup>e</sup>)



→ Les **clauses environnementales et sociales** sont renforcées dans les marchés publics d'entretien des espaces verts parisiens : motorisation propre des véhicules, valorisation sur place des déchets verts ; 10 % des effectifs doivent être en insertion et des personnes en situation de handicap doivent être employées.



## Paris international

→ En marge de la 13<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention des Nations unies pour la biodiversité (COP 13 biodiversité), organisée à Cancun (Mexique), la Ville de Paris participe au Sommet des villes et gouvernements subnationaux pour la biodiversité.

→ Paris et Montréal développent leurs échanges pour une ville végétalisée et durable, notamment à travers la participation croisée de leurs experts aux appels à projets internationaux *Parisculteurs* et *Rues piétonnes et partagées* (Montréal).

→ Paris et Montréal lancent un appel commun aux métropoles mondiales lors du 5<sup>e</sup> Sommet sur la biodiversité pour les villes et gouvernements infranationaux.



**10 février** – La Carte citoyenne-citoyen de Paris est déployée pour matérialiser l'attachement des Parisien.nes à leur ville et leur donner accès à des formations, événements et services en lien avec la citoyenneté.

**2 avril** – La Nuit des débats investit cafés, bars et lieux de vie pour une soirée riche en idées.

**7 mai** – Paris célèbre la Fête de l'Europe sur le thème du vivre-ensemble. Le Parvis de l'Hôtel de Ville accueille un village européen à la programmation éclectique, pour tous les publics (concerts, débats, etc.).

**18 mai** – Les 10 lauréats de la promotion 2016 des Acteurs du Paris durable sont désignés.

**Octobre** – Les 219 projets du Budget participatif 2016 sont publiés.

**Octobre** – La Ville organise la conférence citoyenne Paris championne du climat. 21 personnes se sont réunies pendant 2 week-ends d'information et d'échanges et 2 soirées de débat pour rédiger un avis citoyen qui vient enrichir l'élaboration du nouveau Plan climat.

**26 novembre** – À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, une nouvelle campagne de lutte contre le harcèlement de rue est présentée.

**1<sup>er</sup> décembre** – À l'occasion de la Journée mondiale du bénévole, la Ville de Paris organise la soirée Paris Je m'engage qui facilite la rencontre entre des citoyen.nes désireux.ses de s'engager et des associations en quête de bénévoles. Un événement pour échanger, s'outiller, et construire ensemble.



## Contribuer à l'épanouissement de tous par la participation citoyenne



Depuis 2001, la participation de tou.tes les Parisien.nes est un axe majeur de la politique municipale. Paris se mobilise en faveur de l'engagement citoyen, de la cohésion sociale et du « vivre-ensemble » pour répondre efficacement aux nouveaux défis de transition énergétique, de mobilité durable ou encore d'évolution des modes de vie. Concrètement, la Ville mène de nombreux projets concertés; elle développe également des outils de participation innovants et inclusifs, dédiés notamment à l'implication de la jeunesse et des quartiers populaires, comme le Budget participatif.

**23 mars** – La Ville se dote d'un Conseil des générations futures.





## Budget participatif

### Plus de 80 % des écoles élémentaires participent au Budget participatif

Proposé aux 352 écoles élémentaires publiques et aux collèges parisiens et doté d'un budget de 10 M€, ce dispositif a pour ambition de permettre aux plus jeunes de travailler sur la notion de citoyenneté, via l'expérience du débat démocratique et du vote, et de susciter une réflexion sur l'école de demain. Les enfants peuvent ainsi choisir un projet sur l'une des thématiques suivantes : une école plus durable, une école plus connectée, une école plus belle et une école plus sportive. 83 % des 352 écoles élémentaires parisiennes ont participé à la démarche.



66 000

élèves votent pour le Budget participatif des écoles et des collèges

### 30 % des projets en faveur des quartiers populaires

Les Parisien.nes ont proposé près de 3 200 projets pour la 3<sup>e</sup> édition du Budget participatif. À l'issue de l'étude de leur faisabilité, 622 initiatives ont été soumises au vote du public sur la plateforme [budgetparticipatif.paris.fr](http://budgetparticipatif.paris.fr). Les thématiques sont variées : **sport** (ex. : la baignade au bord de la Seine), **solidarité** (ex. : la mise en place d'abris pour les personnes sans domicile), **vie associative**, **énergie solaire**, **jeunesse** (ex. : des espaces de travail pour les étudiants et demandeurs d'emploi dans les quartiers populaires). Parmi les projets lauréats, les projets spécifiquement destinés aux quartiers populaires représentent 30 % du budget global, soit 30 M€.



## Instances de concertation

### Les instances de concertation se modernisent

Paris a développé de nombreuses instances participatives, pour inclure et impliquer l'ensemble des Parisien.nes dans la concertation. Quelques exemples :

→ 123 **Conseils de quartier** couvrent la totalité du territoire parisien. Espace d'information et de dialogue, de propositions et d'initiatives, les Conseils de quartier renforcent le dialogue entre les habitants et la Ville en favorisant l'engagement citoyen à travers les dispositifs de participation.

→ Des **Conseils citoyens** sont mis en place dans les 20 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (répartis sur 8 arrondissements) pour permettre aux habitant.es d'exprimer leurs attentes et leurs propositions et de participer aux décisions prises sur leur territoire.



→ Le **Conseil de la nuit** rassemble les acteurs parisiens de la vie nocturne afin de co-construire des actions autour de 7 thèmes : nouveaux espaces ; prévention ; discriminations ; mobilités ; tranquillité publique ; commerce et travail ; promotion et tourisme.

### 1 628 jeunes ont candidaté au Conseil parisien de la jeunesse

Cette instance de démocratie participative permet à 100 jeunes, entre 15 et 30 ans, d'être associés à l'élaboration des politiques publiques parisiennes. La Ville de Paris a reçu 1 628 candidatures en 2016, soit le double de demandes par rapport à l'année précédente ! Ce chiffre exceptionnel est le symbole de la vitalité démocratique et de l'intérêt des jeunes Parisien.nes pour l'engagement citoyen. La promotion *Ernest Hemingway : Paris est une fête*, établie à l'issue du tirage au sort, a notamment participé aux jurys de l'appel à projets urbains innovants *Réinventer Paris* ; les jeunes Conseiller.es ont également rendu un avis sur le Schéma départemental de développement touristique.



Assemblée plénière du Conseil parisien de la jeunesse



## Outils de participation

### LA VILLE RECONDUIT LE DISPOSITIF QUARTIERS LIBRES

Destinée aux 16-30 ans, ce dispositif permet de bénéficier d'une aide de 500 € à 1 000 € pour monter un projet d'intérêt général dans son quartier.

### L'APPEL À PROJETS HABITAT PARTICIPATIF DISTINGUE 3 LAURÉATS

Cette initiative permet à trois groupes d'habitant.es de concevoir et gérer collectivement leur immeuble dans le respect de l'environnement. Trois lauréats ont été distingués: les groupes UTOP (9 rue Gasnier Guy, 20<sup>e</sup>), Dedans-Dehors (20 rue Gasnier Guy, 20<sup>e</sup>) et LOTUS (16-18 rue Armand Carrel, 19<sup>e</sup>).



Logo Dedans-Dehors



Logo LOTUS

## Aménagement participatif

### Le réaménagement des places parisiennes est imaginé en concertation avec les habitant.es et les professionnel.les

La Ville souhaite que les places parisiennes accordent, en moyenne, 50 % d'espaces supplémentaires pour les piétons et les circulations douces à l'horizon 2020. Pour ce faire, une vaste concertation a été lancée, en 2015, sur le réaménagement de 7 grandes places. Sont concernées les places de la Bastille (4<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>), Panthéon (5<sup>e</sup>), de la Madeleine (8<sup>e</sup>), de la Nation (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>), d'Italie (13<sup>e</sup>), Gambetta (20<sup>e</sup>) et des Fêtes (19<sup>e</sup>). Les Parisien.nes sont sollicité.es pour imaginer leurs nouveaux usages.

### La Ville associe les Parisien.nes à ses projets urbains

La Ville de Paris associe systématiquement les Parisien.nes sur les projets d'aménagement urbain, tout au long de leur élaboration. Cette démarche participative répond à l'objectif de construire le « vivre-ensemble » et permet aux habitant.es de s'approprier les futurs espaces. Deux démarches singulières ont remporté un succès significatif en 2016 : (1) le serious game expérimenté pour imaginer le futur parc de Chapelle Charbon (18<sup>e</sup>), prévu en 2020 ; (2) le dispositif immersif de proximité mis en place dans les quartiers en grands projets de renouvellement urbain. Des séances de porte-à-porte et des animations de quartier ont été organisées pour consulter plus largement le public et rendre le projet encore plus adapté aux préoccupations des habitant.es.



La Ville communique et implique les Parisien.nes dans le projet du parc Chapelle Charbon (18<sup>e</sup>)

## Acteurs du Paris durable

### Les Parisien.nes porteur.ses d'initiatives

Le dispositif des Acteurs du Paris durable met en avant des particuliers, des associations ou des entreprises qui agissent en faveur de l'environnement et du développement durable dans la capitale. Le [site Internet](#) qui rassemble et connecte ces acteurs fait découvrir les éco-actions déjà réalisées dans Paris, valorise les Acteurs, favorise les échanges et présente des outils pratiques. La Maison des Acteurs du Paris durable (4<sup>e</sup>) accueille des rencontres, conférences, débats, ateliers, et projections.

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la Ville a organisé la Promotion des Acteurs du Paris durable. Après un appel à candidatures lancé en février (122 projets reçus), 10 Acteurs, porteurs d'actions innovantes, reproductibles et déjà opérationnelles, ont été distingués par un jury composé d'experts et d'élus parisiens. Les projets sont variés et inspirants : agriculture en toiture, chausses orphelines, recyclage social d'objets et d'inventus alimentaires, commerce sans argent, restauration d'avenir...



3 485 Acteurs inscrits

Près de 300 000 personnes impliquées

92 559 visites du site

10 893 Acteurs suivent le compte Facebook

3 263 Acteurs suivent le compte twitter

5 805 Acteurs reçoivent la newsletter mensuelle

6 705 Acteurs réunis à la Maison des Acteurs



Paris international

→ À travers le Partenariat pour un gouvernement ouvert, la Ville de Paris prend 5 engagements :

1. renforcer la dimension inclusive du Budget participatif
2. donner aux Parisien.nes les moyens de s'engager
3. accroître la mobilisation de la communauté sur l'open data
4. développer la production participative mobile et géolocalisée
5. préfigurer un laboratoire d'innovation pour concevoir des politiques publiques tournées vers les citoyens.



Les 10 lauréats 2016 des Acteurs du Paris durable



## Administration exemplaire

→ La Ville de Paris forme ses agents aux **démarches participatives**, afin de les accompagner dans l'appréhension de ces nouvelles pratiques publiques. 162 agents ont été formés en 2016 (contre 45 en 2015).





## EURO 2016

Du 10 juin au 10 juillet, Paris a accueilli, comme neuf autres villes françaises, l'UEFA EURO 2016 de football. Cet événement sportif international s'est déroulé sur l'ensemble du territoire parisien : le Parc des Princes (16<sup>e</sup>) pour accueillir la compétition officielle, le Champ-de-Mars (15<sup>e</sup>) pour la Fan zone Tour Eiffel, le Parvis de l'Hôtel de ville (4<sup>e</sup>) pour la Place de l'Europe et le parc des expositions de la porte de Versailles (15<sup>e</sup>) pour le centre international des médias. Des animations sportives, culturelles et festives ont également été organisées sur l'espace public et dans de nombreux équipements municipaux comme des bibliothèques, des centres sportifs, la Philharmonie (19<sup>e</sup>) ou le 104 (19<sup>e</sup>).

### 4 enjeux de la démarche développement durable

Aux côtés de l'UEFA, Paris s'est engagé dès le dossier de candidature à la mise en place d'une démarche développement durable articulée autour de 4 enjeux prioritaires :

**1. Améliorer l'acceptabilité sociale des grands événements sportifs internationaux,** l'objectif étant d'informer les riverains et d'associer les Parisien.nes en amont de l'événement. Des mesures ont par exemple été prises dans la Fan zone pour limiter l'impact sonore de l'événement.

**2. Favoriser l'intégration de tou.tes les Parisien.nes :** 2 000 jeunes défavorisés ont pu assister gratuitement à un match au Parc des Princes.

**3. Minimiser l'impact environnemental de l'événement :** un Bilan Carbone® et une étude d'impact environnemental ont été réalisés.

**4. Démontrer la capacité d'innovation responsable pour que des solutions concrètes facilitent l'accueil des futurs événements :** les incubateurs de start-ups parisiennes ont été associés afin de proposer des solutions innovantes. Par exemple, pour faciliter le déplacement des touristes sans utiliser des signalétiques urbaines jetables, des bornes « phygitaies » ont été installées dans l'espace public. Elles seront réutilisées pour d'autres événements (Mondiaux 2017 à Bercy).

### La Fan zone est éco-exemplaire

 **130 000 m<sup>2</sup>**  
au Champ-de-Mars (15<sup>e</sup>)  
pendant 23 jours

 **1,2 million**  
de personnes accueillies

 **6 679 teqCO<sub>2</sub>**  
produites (47 % provenant des déplacements du public et 28 % de la restauration)

 **14,5 teqCO<sub>2</sub>**  
évités

- grâce à l'utilisation d'Ecocup recyclables (5 tonnes de déchets évités)
- grâce à la distribution des invendus alimentaires (2,7 tonnes de déchets évités)
- grâce à l'utilisation d'éclairages LED économes (12 144 kWh économisés)

 **59 %**  
des visiteurs ont trié leurs déchets

 **9 %**  
de l'énergie consommée était d'origine renouvelable

L'étude d'impact environnemental et le respect de la [Charte parisienne des événements éco-responsables](#) ont incité à la protection des lieux de nidification, à la moindre production de déchets et à leur valorisation maximale, à des achats éco-responsables, ainsi qu'à l'utilisation de véhicules propres sur le site. L'événement a été aussi l'occasion de réaliser des équipements pérennes pour le site : travaux d'aménagement des raccordements en eau et électricité, fibre optique, etc.

En outre, l'UEFA EURO 2016 a permis de laisser un héritage matériel et immatériel à la Ville. Par exemple, des travaux de rénovation de plusieurs équipements sportifs ont été pris en charge par les organisateurs (à hauteur de 2 M€), comme les stades Charléty (13<sup>e</sup>), Poissonniers (18<sup>e</sup>), Ladoumègue (19<sup>e</sup>) ou Maryse Hilsz (20<sup>e</sup>).

Le 9 mai, la Mission municipale en charge de l'événement ainsi que la Fan zone ont été certifiées **ISO 20121** Systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle. En septembre, pour valoriser l'implication de la Ville en matière de développement durable, l'UEFA lui a remis le **Trophée du développement durable**.

### PENALTRI !

Les visiteurs de la Fan zone Tour Eiffel ont pu tester leur coup de pied tout en apprenant les bons gestes de tri. Un atelier d'Upcycling de fabrication d'objets textiles a permis au public de repartir avec ses réalisations faites à partir de tissus signalétiques.





**19 février** – L'ESPACE, nouveau lieu de co-working étudiant et solidaire (13<sup>e</sup>), est inauguré.

**17 mars** – La Ville lance la Grande semaine de la petite enfance, dans le cadre de la Stratégie parisienne pour l'enfance et les familles : il s'agit du premier dispositif national visant à renforcer les liens et les échanges entre les parents, les professionnels et les jeunes enfants.

**26 avril** – La Ville de Paris, la fondation *I loge you* et la Fondation de France s'associent et organisent des animations pour collecter des fonds afin de lutter contre le mal-logement, en finançant des projets concrets (rénovation énergétique, sortie de l'insalubrité).

**9 mai** – L'élaboration du Plan seniors est lancée. Quatre thèmes sont retenus pour la consultation citoyenne : les seniors, acteurs de la cité ; la prévention et l'accompagnement des vulnérabilités ; l'accompagnement de la perte d'autonomie ; une ville inclusive et innovante.



**25 mai** – La Ville lance un nouvel Observatoire départemental pour la protection de l'enfance.

**Septembre** – Le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) déploie 40 places supplémentaires d'hébergement d'urgence pour les familles.

**Octobre** – Un 9<sup>e</sup> restaurant solidaire s'ouvre rue Saint-Éloi (12<sup>e</sup>). 1 200 repas sont servis chaque soir, soit plus de 330 000 repas par an.



**Novembre** – Un nouveau Centre d'hébergement d'urgence est installé dans le bois de Boulogne (16<sup>e</sup>) avec une capacité de 200 personnes.



## Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Une ville durable est aussi une ville plus juste et plus solidaire. Dans cette démarche, Paris œuvre à l'inclusion de tous ses publics : les plus jeunes et les plus âgés, les fragiles et les exclus. Pour rééquilibrer les territoires, la Ville s'engage particulièrement en 2016 en faveur des quartiers populaires. Dans le contexte de flux migratoires importants, elle développe également des solutions pour gérer avec dignité l'accueil des personnes.

**5 avril** – Les jeunes célèbrent leur service civique en présence de la Maire de Paris.





## Jeunes



1 000

Parisien.nes bénéficient de la Garantie jeunes : un dispositif d'accompagnement vers un emploi durable pour les 18-25 ans en situation de précarité



300

volontaires en service civique sont accueillis au sein de l'administration parisienne

## Seniors

### Paris lance une concertation en vue d'obtenir le label de l'OMS, Ville amie des aîné.es

Le 26 mai et le 7 juin, la Ville de Paris a organisé des conférences citoyennes visant à recueillir les attentes des plus de 60 ans. 180 seniors y ont participé. Les travaux du Silver Think Tank, laboratoire d'idées réunissant experts et professionnels autour des enjeux relatifs au « bien-vieillir à Paris » viendront compléter les réflexions qui alimenteront un nouveau Plan d'actions 2017-2021 à destination des seniors parisiens.



### La Maison des aîné.es et des aidant.es favorise le maintien à domicile

La Maison des aîné.es et des aidant.es est un dispositif d'information, d'orientation et d'appui pour les personnes âgées de 60 ans et plus, les aidant.es et les professionnel.les de la prise en charge. Cette nouvelle Maison est expérimentée pour les Parisien.nes des 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements. Son objectif principal est de favoriser l'information du public et de fluidifier les parcours de santé à travers le décroisement des secteurs médical, social et médico-social.



466 000

seniors à Paris



20 %

de la population parisienne a 65 ans et plus

## Réfugiés

En mai 2016, la Ville de Paris a consacré, en 18 mois, 14 M€ à la prise en charge des migrants, bien au-delà de ses compétences obligatoires, en plus des 80 M€ déjà alloués à l'aide aux mineurs isolés étrangers (MIE). Elle a également proposé à l'État la mise à disposition gracieuse d'une série de bâtiments, qui ont permis d'ouvrir 1 500 places d'hébergement.

### Un camp de transit pour les migrants aux normes de l'ONU

Le 31 mai, Paris a annoncé l'installation, dans le nord de la capitale, de bâtiments modulaires pour accueillir et héberger des réfugiés. Deux centres ont été créés : boulevard Ney (18<sup>e</sup>), sur un terrain de la SNCF ; Ivry-sur-Seine (94), dans une ancienne usine Eau de Paris. 950 personnes peuvent y être accueillies. Pour faire face aux flux migratoires importants auxquels la capitale est confrontée depuis 2015, la décision de la Ville constitue une réponse concrète à l'urgence humanitaire et morale de la situation. Cet équipement est une première dans une grande métropole européenne.



Le camp de transit d'Ivry-sur-Seine (94)

### Le Centre d'hébergement d'urgence de La Chapelle (18<sup>e</sup>) accueille les réfugiés

Le centre d'accueil pour les réfugiés a ouvert ses portes le 10 novembre, boulevard Ney (18<sup>e</sup>). Il occupe un ancien entrepôt de la SNCF, la Halle (8 000 m<sup>2</sup>), et dispose d'une capacité de 550 personnes pour des séjours temporaires (10 jours maximum). Le centre a accueilli 5 000 personnes les 3 premiers mois : 3 740 hommes, 1 070 mineurs isolés et 439 femmes ; ils sont principalement originaires d'Afghanistan (40 %), du Soudan (30 %), de Somalie (8 %) et d'Érythrée.





## Quartiers populaires

### La collectivité s'investit dans les quartiers les plus fragiles

Le Contrat de ville parisien signé en mai 2015 avec l'État et 11 partenaires institutionnels dont les bailleurs sociaux, la Caisse d'allocations familiales, Pôle emploi et l'Agence régionale de santé, confirme l'engagement de la collectivité parisienne en direction des quartiers populaires de Paris. Il porte sur plus de 20 quartiers situés dans 8 arrondissements (10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup>), et concerne plus de 360 000 Parisien.nes. Il repose sur trois piliers indissociables : la cohésion sociale, le développement de l'activité économique et de l'emploi et l'amélioration du cadre de vie et du renouvellement urbain. Ces ambitions sont traversées par des thématiques transversales telles que l'émancipation de la jeunesse, la laïcité et la citoyenneté, la lutte contre toute forme de discrimination, ou encore une action forte en faveur de l'égalité femmes-hommes. Le Contrat de ville se fonde sur une action globale en faveur des habitant.es. Son objectif est d'agir pour et avec les Parisien.nes en favorisant la concertation, la participation populaire, la co-construction des actions et l'appropriation collective de la ville. Le renforcement de la participation est également affirmé avec l'installation de Conseils citoyens.



### Les chiffres de l'engagement en faveur des quartiers populaires

#### Investissement

€ **223 M€**  
Bleu budgétaire politique de la Ville 2016

🕒 **25 %**  
du Programme d'investissement de la mandature

👤 **850**  
projets en faveur des habitant.es

🚩 **440**  
associations mobilisées

€ **3 900 000 €**  
consacrés au total à ces projets

👥 **30 M€**  
du Budget participatif alloués à 58 projets

\*+ **400 000 €**  
investis pour la rénovation des locaux associatifs

↻ **100 000 €** alloués aux **4** accorderies parisiennes  
un dispositif d'échanges de services pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion



L'accorderie Flora Tristan (14<sup>e</sup>)

#### Éducation

📖 **16 000**  
Parisien.nes bénéficient de cours de français chaque année

🎓 **1 500**  
élèves accompagnés chaque année pour lutter contre le décrochage scolaire et favoriser la réussite éducative

👤❤️ **220**  
éducateurs de rue mobilisés pour lutter contre l'exclusion sociale des jeunes et agir au quotidien pour la protection de l'enfance

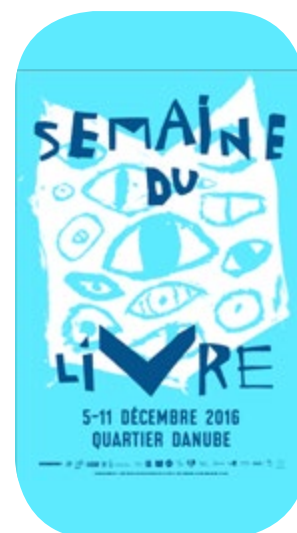
👤 **400**  
élèves accueillis en stage de 3<sup>e</sup> au sein des services municipaux (sur 1 000 au total)

#### Loisirs

🏀 **10 000**  
invitations offertes pour des événements sportifs et culturels, notamment les matchs de l'EURO 2016

📖 **4**  
Salons du livre organisés dans les quartiers populaires

☀️ **30 000**  
jeunes bénéficient d'activités de loisirs et de séjours, pendant les vacances scolaires



Affiche Semaine du livre dans le quartier Danube (19<sup>e</sup>)

## Dispositifs de soutien

### PARIS RENFORCE LA QUALITÉ DE VIE DANS SON PARC SOCIAL

Le logement est une priorité de la mandature. Pour améliorer la qualité de vie dans l'habitat social, une concertation innovante et participative a été lancée sous la forme d'un panel citoyen. Des recommandations ont ainsi été exprimées et rédigées, avec les locataires, comme l'exigence de propreté au sein des parties communes.

### LE DISPOSITIF PARIS AIDE À L'EAU INNOVE EN FAVEUR DU DROIT À L'EAU

La Ville a créé une aide préventive baptisée *Paris aide à l'eau*, destinée aux populations les plus fragiles. Plus de 15 600 foyers pourront en bénéficier.



1 162

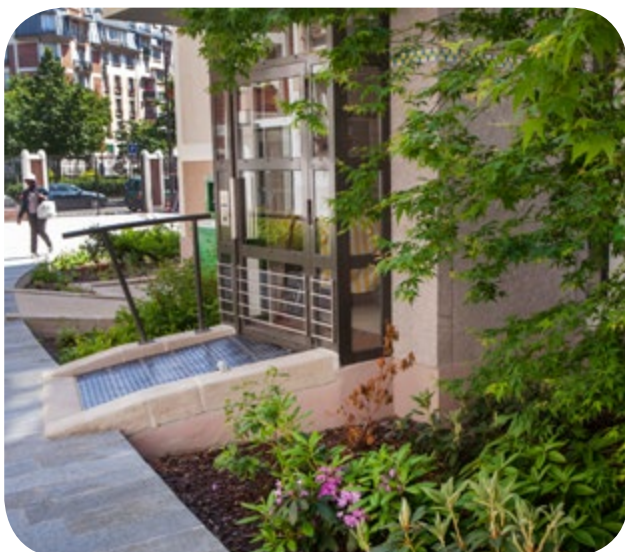
logements du parc privé mobilisés dans le dispositif Louez solidaire et sans risque, destiné à héberger des Parisien.nes en difficulté

## Handicap

### Paris adapte le logement social au handicap

La Ville se mobilise pour adapter ses logements aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap. Elle s'est fixé un double objectif à l'horizon 2020 : 40 % des immeubles du parc social doivent être accessibles, de la rue à la porte du logement ; 3 % des logements doivent être adaptés au handicap et/ou au vieillissement.

Pour ce faire, les bailleurs sociaux ont signé 8 conventions accessibilité adaptation. Elles concernent 208 278 logements soit 93 % du parc social. Les résultats 2016 sont très positifs : 30,45 % de logements sont aujourd'hui accessibles et 2,4 % de logements sont adaptés. En 2017, les bailleurs proposeront 36 nouvelles unités de logements spécialisés, destinés à des personnes présentant des handicaps lourds. La Ville et ses bailleurs prévoient d'investir plus de 40 M€, sur les 9 années à venir, pour l'accessibilité globale du parc social.



Aménagement de logements rue Marcel Sembat (18<sup>e</sup>)

## Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations

### Une grande concertation publique sur l'égalité

Pour préparer ses deux plans d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations, la Ville de Paris a mené en septembre et octobre 2016 des réunions publiques pour l'égalité ouvertes à tou.tes les Parisien.nes, sur 5 thématiques centrales :

1. logement
2. citoyenneté et espace public
3. emploi
4. éducation
5. aménagement et transports.

### Respecter le genre dans l'espace public grâce à des outils concrets

À l'occasion de la deuxième édition du séminaire *Genre et espace public* qui s'est tenu en octobre, la Ville a publié le premier guide méthodologique au service d'un environnement urbain égalitaire. Il s'adresse aux urbanistes et aux différents acteurs chargés de l'aménagement de l'espace public (planification, organisation et animation) : le support vise à les accompagner dans des choix urbains favorisant la mixité et l'adaptabilité de la Ville à tous les usages. 5 thèmes sont abordés : circuler ; occuper l'espace ; être présentes et visibles ; se sentir en sécurité ; participer. En lien avec le Conseil parisien de la jeunesse et le Conseil de la nuit, la Ville a lancé une vaste campagne contre le harcèlement de rue à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

### Repérage des discriminations

En décembre, la Ville de Paris a officiellement lancé le Réseau parisien de repérage des discriminations (RéPaRe), réseau d'acteurs pour identifier les situations de discrimination et favoriser l'accès au droit des victimes. Pour sensibiliser à l'égalité dès le plus jeune âge, la Ville a sélectionné 20 associations pour intervenir dans le cadre du dispositif *Collèges pour l'égalité*.





## Administration exemplaire

→ La Ville favorise l'insertion socio-professionnelle grâce à ses marchés d'études, de travaux et de produits :

· **292** marchés en cours d'exécution sont porteurs d'une clause d'insertion socio-professionnelle

· **369 003** heures de travail ont été générées (soit 230 équivalents temps plein), dont ont bénéficié 575 personnes

→ La Ville a acheté en 2016 pour **2 165 136 €** auprès du Secteur du travail protégé et adapté (employant des personnes en situation de handicap) et pour **867 063 €** auprès des Structures de l'insertion par l'activité économique.



→ La **reconversion** des agents municipaux pour raisons de santé fait partie des actions prioritaires de la municipalité.

→ À Paris comme ailleurs, le taux d'**emploi des personnes en situation de handicap** connaît une progression sensible dans la fonction publique. En 2015, il a dépassé le seuil symbolique des **5 %**, selon les résultats publiés par le FIPHP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique). Au 31 décembre, la Ville emploie 2 993 agent.es en situation de handicap.

→ **21 150 664 €** ont été attribués aux agents municipaux à titre de prestations sociales.



→ **Paris qui sauve** : depuis les attentats de 2015, la Ville forme **10 000 Parisien.nes**, chaque année, aux gestes de premiers secours ; certaines opérations ont été renouvelées, comme *Le samedi qui sauve*.

→ **5 000 formations aux gestes de premiers secours** (ou PSC1) ont été financées pour aider des publics en difficulté à accéder à des formations qualifiantes en secourisme. Elles sont notamment proposées par les missions locales ou les services jeunesse.



→ Parrainée par Patrick Pelloux et Jean-Pierre Tourtier, l'initiative *Paris qui sauve* prend ses quartiers d'été à Paris Plages, sur les berges de Seine et le long du bassin de la Villette (19<sup>e</sup>). Près de **2 000 Parisien.nes** ont été formé.es aux gestes de premiers secours.

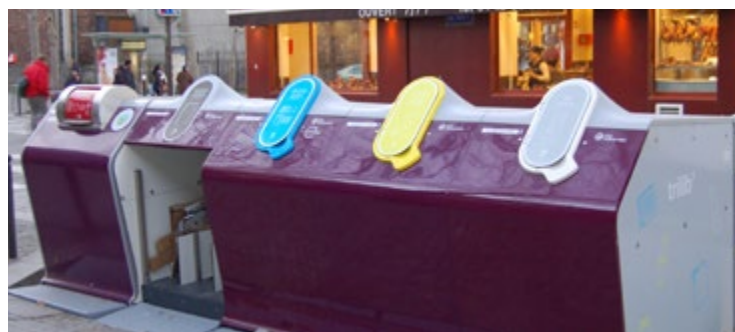




- **13 janvier** – La plateforme Smart Food Paris, dédiée à l'innovation parisienne en matière d'alimentation, est lancée.
- **20 janvier** – La Ville instaure une Charte pour des événements éco-responsables à Paris.
- **16 février** – Le Conseil de Paris adopte à l'unanimité un Schéma parisien de la commande publique responsable.
- **25 février** – La Ville lance le Plan Paris cité des Makers: ouverture de 40 lieux de fabrication au plus près des usagers.
- **3 mars** – Le Pavillon circulaire accueille le Réseau francilien du réemploi pendant trois mois sur le parvis de l'Hôtel de Ville avec des ateliers de réparation, transformation et upcycling.
- **12 avril** – Paris lance la collecte des bio-déchets sur ses marchés de plein air.
- **17 mai** – La 8<sup>e</sup> édition des Trophées parisiens de l'économie sociale et solidaire commence.
- **27 juin** – Un nouvel Espace tri s'ouvre porte de Pantin (19<sup>e</sup>), à proximité immédiate des communes de Pantin et du Pré-Saint-Gervais. Cet espace constitue une opportunité de mutualisation des équipements de tri à l'échelle métropolitaine.



- **10 octobre** – Les Canaux, Maison des économies solidaires et innovantes (19<sup>e</sup>) est inaugurée. Cette Maison accueille un incubateur de start-up, des boutiques éphémères et un espace événementiel (réunions, expositions, animations, etc.).
- **18 novembre** – Les Trophées parisiens de l'économie sociale et solidaire récompensent 10 lauréats, accompagnés par la Ville et dotés d'une enveloppe globale de 175 000 €.
- **5 décembre** – Trilib', une nouvelle collecte de quartier, est lancée dans 4 arrondissements parisiens (2<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>). Grâce à ses 40 stations, ce dispositif propose des espaces de tri et de propreté incitatifs au cœur des quartiers.



## Favoriser les modes de production et de consommation responsables et développer l'économie circulaire



Sortir de l'économie du « tout-jetable » au service d'une économie durable, respectueuse de l'environnement, est l'ambition de l'économie circulaire. En 2016, la Ville de Paris élabore un Plan économie circulaire. Elle s'implique fortement dans le tri des déchets et le réemploi des objets ; elle s'attache à être exemplaire dans le fonctionnement quotidien de ses services ; elle soutient, de nombreux projets en matière d'alimentation durable et solidaire...

**29 juin** – Les restaurants administratifs de la Mairie de Paris proposent des plats végétariens.





## Économie circulaire

### Paris poursuit l'élaboration du Plan économie circulaire 2017-2020

Lors des États généraux de l'économie circulaire du Grand Paris, organisés en 2015, les acteurs du territoire ont contribué à l'écriture d'un Livre blanc avec 65 propositions d'actions concrètes en faveur de l'économie circulaire. En 2016, l'ensemble des directions de la Ville a été mobilisé, afin de transformer ce Livre blanc en un plan opérationnel. Les propositions ont été analysées et priorisées, dans une démarche de concertation. Leurs conditions de mise en œuvre ont été définies dans le cadre d'ateliers ouverts aux partenaires extérieurs. Objectif : élaborer le premier Plan économie circulaire, qui sera soumis au vote du Conseil de Paris en 2017.



### « Cap sur l'économie circulaire ! » : la Ville dévoile les 4 associations lauréates

Clôturée le 21 avril, la 2<sup>e</sup> édition de l'appel à projets *Cap sur l'économie circulaire* vise à soutenir les acteurs associatifs porteurs d'initiatives innovantes pour le réemploi, la réparation et la réutilisation des matériaux. 4 associations sont récompensées (sur 20 projets déposés) et se sont partagés une subvention globale de 45 000 € :

- La Réserve des Arts reconditionne et réemploie les éléments de scénographie des expositions parisiennes.
- Repair Café Paris installe des ateliers de réparation avec les habitants des quartiers.
- L'association Les Amis de la Terre France a publié le guide *Acheter des biens réparables et faire réparer ses biens à Paris*, à destination du grand public.
- Extramuros mène son projet *Ateliers ménilibres d'auto-fabrication de mobilier en bois dans des ateliers en accès libre*.



### Paris lance une Charte de l'économie circulaire dédiée au monde étudiant

La Ville de Paris et les réseaux étudiants (Animafac et REFEDD, le Réseau français des étudiants pour le développement durable) ont adopté une Charte de l'économie circulaire. Elle encourage les étudiants à développer de nouveaux projets, articulant le respect de l'environnement et la création d'emplois. Trois axes prioritaires ont été établis :

1. la lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement de la récupération
2. la consommation collaborative sur les campus et dans les résidences universitaires
3. l'agriculture urbaine

Des étudiants ont proposé de disposer de « doggy bags » pour emporter leurs restes de repas afin de lutter contre le gaspillage alimentaire.

### Les initiatives d'occupation temporaire du parc public ou privé parisien se multiplient

En novembre, le Conseil de Paris adopte un vœu relatif au développement de la dynamique d'occupation temporaire sur le territoire parisien. Ce vœu prolonge les expérimentations menées par la Ville (comme *Les Grands Voisins*) et certains opérateurs immobiliers parisiens, comme la RiVP (Régie immobilière de la Ville de Paris). L'objectif de la résolution est d'étendre cette dynamique au sein du parc municipal et privé (friches urbaines, locaux vides). Le principe de l'occupation temporaire permet, en effet, d'optimiser l'utilisation des ressources foncières et immobilières disponibles dans la capitale, tout en offrant la possibilité à certains acteurs d'investir des espaces en cœur de ville pour mettre en œuvre des projets associatifs, culturels ou solidaires. Par ailleurs, ces occupations éphémères permettent de préfigurer de nouveaux usages en accompagnant les acteurs urbains dans la « fabrique » de la ville.



L'entrée des Grands Voisins (14<sup>e</sup>) sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul

### Les Canaux valorisent l'économie circulaire

Installée quai de Seine (19<sup>e</sup>), la *Maison des économies solidaires et innovantes* est une vitrine pour valoriser les initiatives fondées sur un autre modèle de développement économique. Elle s'adresse aux Parisien.nes et à toutes les visiteur.ses, notamment étranger.es, participant au rayonnement de la capitale en matière d'économie circulaire. La réhabilitation de la Maison obéit, naturellement, à cette logique : éco-conception, réemploi, réutilisation des objets existants et inclusion sociale. Les moquettes actuelles sont réutilisées pour la tapisserie des fauteuils ; les luminaires sont réalisés à partir du mobilier existant.



**DEUX ENTREPRISES  
SOCIALES ET SOLIDAIRES  
S'INSTALLENT À PARIS PLAGES**

Deux acteurs de l'insertion par l'activité économique ont participé à l'animation des berges de Seine durant Paris Plages : *La Table de Cana Paris-Antony* a installé une buvette de restauration biologique zéro déchet ; l'association *Études et Chantiers* a proposé un atelier solidaire de sensibilisation et d'auto-réparation des vélos.

**PARIS, UNE FAB CITY**

Suite à la mise en place du Plan Paris, cité des Makers, la Ville a rejoint le réseau mondial des *Fab cities*. La ville accueillera en 2018 le Fab#14, sommet mondial des *Fab cities*.



La buvette de La Table de Cana Paris-Antony



L'atelier d'autoréparation des vélos d'Études et Chantiers

**Zéro déchet**

**La Ville adopte un Plan pluriannuel de renforcement de la propreté**

- 125 000 cendriers de poche distribués
- à l'horizon 2020, 10 nouveaux espaces tri et 20 recycleries
- +100 postes pour le renforcement de la propreté
- 50 nouvelles sanisettes

Paris présentera son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) et un Plan compost en 2017.



**484** sites de compostage domestique actifs (fin 2016)

**Paris déploie un Plan ambitieux de relance du tri**

Aujourd'hui, 79 % des déchets ménagers et assimilés sont orientés vers l'incinération avec valorisation énergétique, 3 % sont enfouis et seulement 18 % font l'objet d'un recyclage matière. La Ville a lancé un Plan ambitieux de relance du tri, mené en partenariat avec Éco-Emballages et doté d'un budget de 2,3 M€ pour mettre en place :

1. une grande campagne de sensibilisation et de mobilisation des Parisien.nes
2. un renforcement des moyens avec 4 000 bacs supplémentaires de recyclage des emballages ménagers, 170 nouvelles colonnes publiques de collecte du verre, etc.
3. des actions de mobilisation des gestionnaires d'immeubles et des gardiens





## Alimentation durable

### PARIS S'ENGAGE VERS UN SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE

En signant le Pacte de Milan avec 139 autres grandes métropoles mondiales, en octobre 2015, Paris s'est engagé à adopter une Stratégie alimentaire durable concernant l'ensemble de son territoire. Dans ce cadre, la Ville a réalisé en 2016 un audit du système alimentaire territorial actuel ; il servira de support aux ateliers de concertation, programmés en 2017, pour établir la Stratégie alimentaire du territoire de manière collégiale et participative.

### PARIS SOUTIEN LES FILIÈRES AGRICOLES DURABLES LOCALES

Le Plan alimentation durable est mis en œuvre dans les 1300 restaurants collectifs du territoire parisien. La Ville de Paris adhère à Coop Bio Île-de-France, société coopérative d'intérêt collectif, pour développer les circuits courts alimentaires, basés notamment sur des ateliers de transformation bio en Île-de-France.



### 1,5 M€ DE BUDGET PARTICIPATIF EST CONSACRÉ À L'INNOVATION EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

À travers le Budget participatif, les Parisien.nes ont largement plébiscité la lutte contre le gaspillage alimentaire, tout en exprimant leur solidarité auprès des personnes en situation de précarité. Par conséquent, la Ville lancera en 2017 un appel à projets pour innover contre le gaspillage et apporter des solutions concrètes à la problématique des surplus dans la restauration ou la distribution.



Les lauréats de l'appel à projets Anti-gaspi

### PARIS LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La Ville lance un appel à projets pour lutter contre le gaspillage alimentaire. L'objectif est de faciliter le don alimentaire des acteurs locaux en leur proposant une subvention globale de 250 000 € pour l'investissement dans des véhicules de collecte des invendus (ramassage et/ou recyclage) ou dans d'autres aménagements favorisant la redistribution.



**Paris**

**1<sup>er</sup>** acheteur public de produits bio en France



**38 %**

de produits alimentaires durables servis dans les restaurants collectifs municipaux et départementaux



**54,1 %**

de produits alimentaires durables servis dans les crèches parisiennes



**0**

poisson d'eau profonde servi dans les cantines parisiennes



**20**

start-up lauréates de l'appel à candidatures *Smart Food Paris*



## Administration exemplaire

Paris est la première ville française à adopter un **Schéma de commande publique responsable**. Avec un budget annuel moyen de 1,6 milliard d'euros, la commande publique parisienne est un puissant levier d'action pour favoriser la transition vers un modèle plus durable sur le plan économique, environnemental et social.

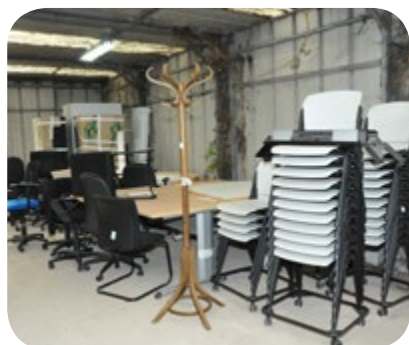
→ **56,89 %** des marchés comportent une clause et/ou un critère à caractère environnemental.

### Réutiliser



→ Les **grumes** des arbres abattus sont transformées en jeux sur les berges et dans les bois parisiens, symboles d'une gestion éco-responsable des déchets végétaux.

→ Paris Musées réutilise ses **scénographies** (cimaises, éclairage, câblage).



→ Les **meubles administratifs** en bon état, qui n'ont plus d'utilité dans un service, sont désormais stockés pour être redistribués à un autre service. 503 pièces de mobilier ont ainsi trouvé preneur en 2016 et 630 sont encore en stock.

→ 70% de l'objectif annuel du recyclage des **matériaux de voirie** a été atteint dès la fin du premier trimestre 2016. Le **surplus des pavés recyclés** est proposé aux communes du Grand Paris.

→ Sur 2 780 **ordinateurs** retirés du parc informatique de la ville, 1 400 ont pu être reconditionnés grâce à des entreprises employant des personnes en situation de handicap et redistribués aux associations et aux personnels; 1 000 ont été recyclés.

### Réduire les déchets



→ Les quantités de **déchets verts** sont **en baisse** de 10 % entre 2015 et 2016, du fait de la réduction des opérations de tonte et de taille, mais aussi de la réutilisation in situ.

→ Depuis 2009, le nombre de ramettes de papier utilisées par les services a baissé de 37,9 % grâce à la **dématérialisation** et à l'utilisation de **copieurs mutualisés**.



→ Plusieurs équipements municipaux mettent en œuvre des actions concrètes de **réemploi**: la crèche Bourdan (12<sup>e</sup>) dans le cadre du chantier de déconstruction (98 % valorisés), le musée Carnavalet (3<sup>e</sup>) (réemploi de mobilier, de tablettes en bois et de vitrine), et le théâtre de la Ville (4<sup>e</sup>) (réemploi des escaliers en fer et fonte).



## Paris international

→ La première édition de l'appel à projets **SOLIDAE - SOLidarité internationale déchets assainissement et eau** est un exemple du volontarisme de la Ville pour innover et coopérer, au plan international, en faveur de l'économie circulaire et responsable.

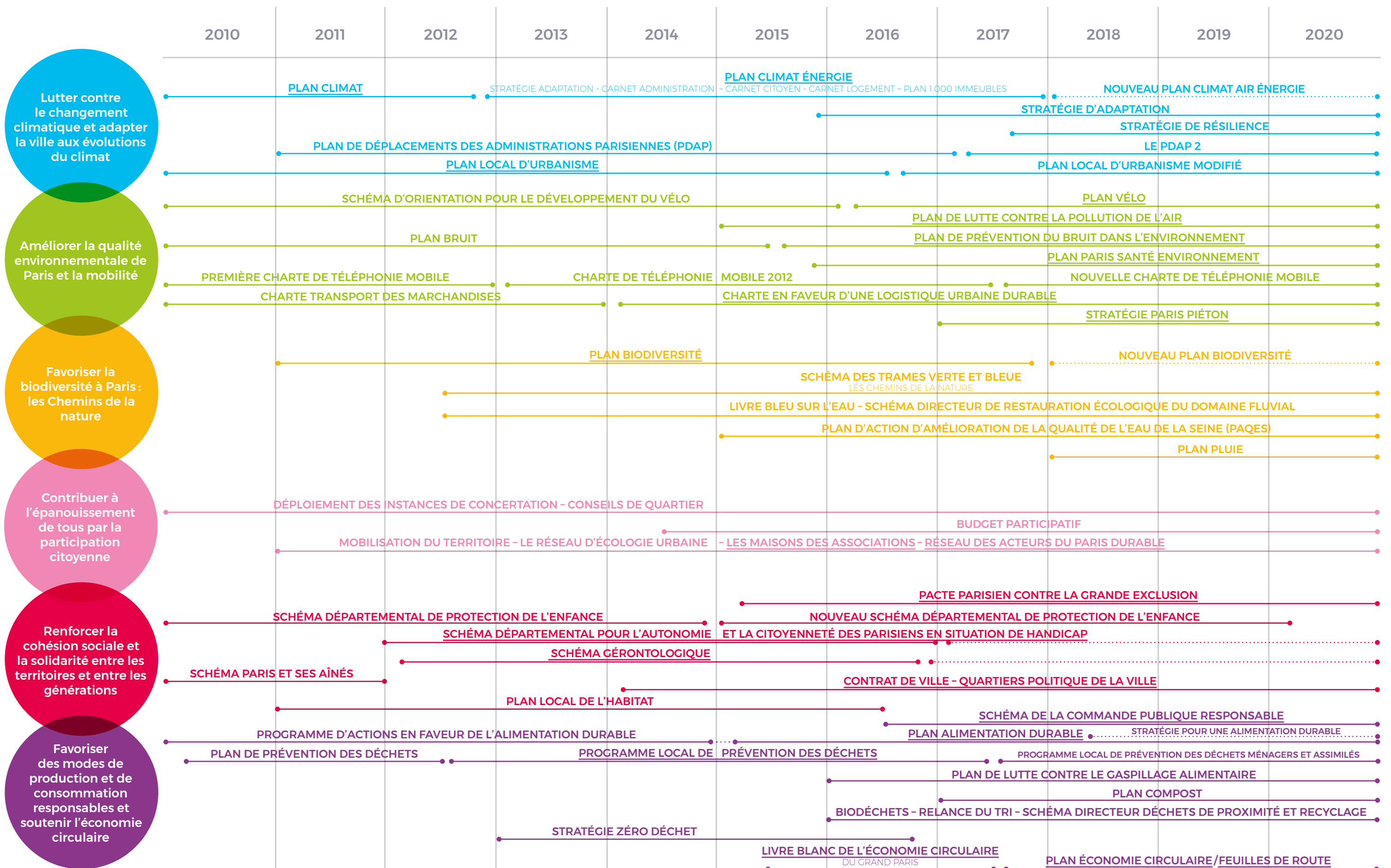
→ La coopération Paris-Brazzaville autour de la bonne gestion des déchets a permis en 2016 un travail de caractérisation des ordures ménagères dans la capitale congolaise en vue de leur valorisation, la formation des agents municipaux et la sensibilisation de publics scolaires aux problématiques environnementales et sanitaires liées aux déchets.





# Adapter Paris aux défis du 21<sup>e</sup> siècle

RÉVISION OU ÉLABORATION DE PLANS



## Conclusion

L'année 2016 a été marquée par la multiplication et l'intensification des initiatives permettant de construire un Paris durable, inclusif et résilient.

**Face à l'urgence écologique**, la Ville a lancé une vaste concertation publique pour élaborer un nouveau Plan climat air énergie et un nouveau Plan biodiversité. Elle a aussi développé ou s'est associée à des appels à projets internationaux pour réinventer ses espaces : **Réinventer Paris**, **Réinventer la Seine**, ou encore **les Parisculteurs**.

Le dispositif **Éco-rénovons Paris objectif 1 000 immeubles**, lancé en mai, va permettre la réhabilitation de 1 000 immeubles privés d'ici à 2020.

La Ville conforte par ailleurs son statut de **leader mondial**, distinguée à plusieurs reprises pour son exemplarité (prix France et Monde du *Earth Hour City Challenge*, 7 prix Territoria, C40 Cities Award).

La qualité de vie et la santé des Parisien.nes sont au cœur des préoccupations de la municipalité ; c'est pourquoi Paris a concrétisé son engagement en faveur de la mobilité durable, de l'amélioration de la qualité de l'air et de la lutte contre la pollution automobile, et a renforcé le Plan Paris santé environnement. La végétalisation est également une priorité : sur les toits, dans la rue ou au sein des écoles, la place de la nature en ville se renforce pour développer la biodiversité et de nouveaux espaces d'expérimentation urbaine. Les permis de végétaliser l'espace public rencontrent également un grand succès.

En matière de cohésion sociale et de solidarité, les Parisien.nes sont pleinement acteurs de leur bon **« vivre-ensemble »**. La Ville les a invité.es à co-construire les actions qui améliorent leur cadre de vie et leur environnement. Avec le Budget participatif 2016, les habitant.es ont plébiscité **les projets en faveur des quartiers les plus fragiles**.

Paris s'est illustré dans sa volonté d'inclusion et d'accueil avec, par exemple, l'ouverture des centres humanitaires pour les réfugiés ou le financement de **7 500 logements sociaux**.

Enfin, la Ville s'est engagée encore plus fortement dans des démarches d'économie circulaire et d'innovation responsable. Elle met notamment en œuvre une **Stratégie zéro déchet** ambitieuse et son Plan compost. Pour ce faire, elle mobilise ses agents municipaux.

La préparation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 va constituer une synthèse des enjeux de développement durable et des défis à relever : **organiser une compétition populaire**, ouverte sur le monde, exemplaire sur le plan environnemental, avec des avancées concrètes et un héritage durable pour le territoire et ses habitant.es.



# Ours

---

## Présentation au Conseil de Paris de novembre 2017

### Coordination technique :

Direction des espaces verts et de  
l'environnement - Agence d'Écologie urbaine  
Division stratégie de développement durable

### Conception éditoriale et graphique :

KIBLIND Agence

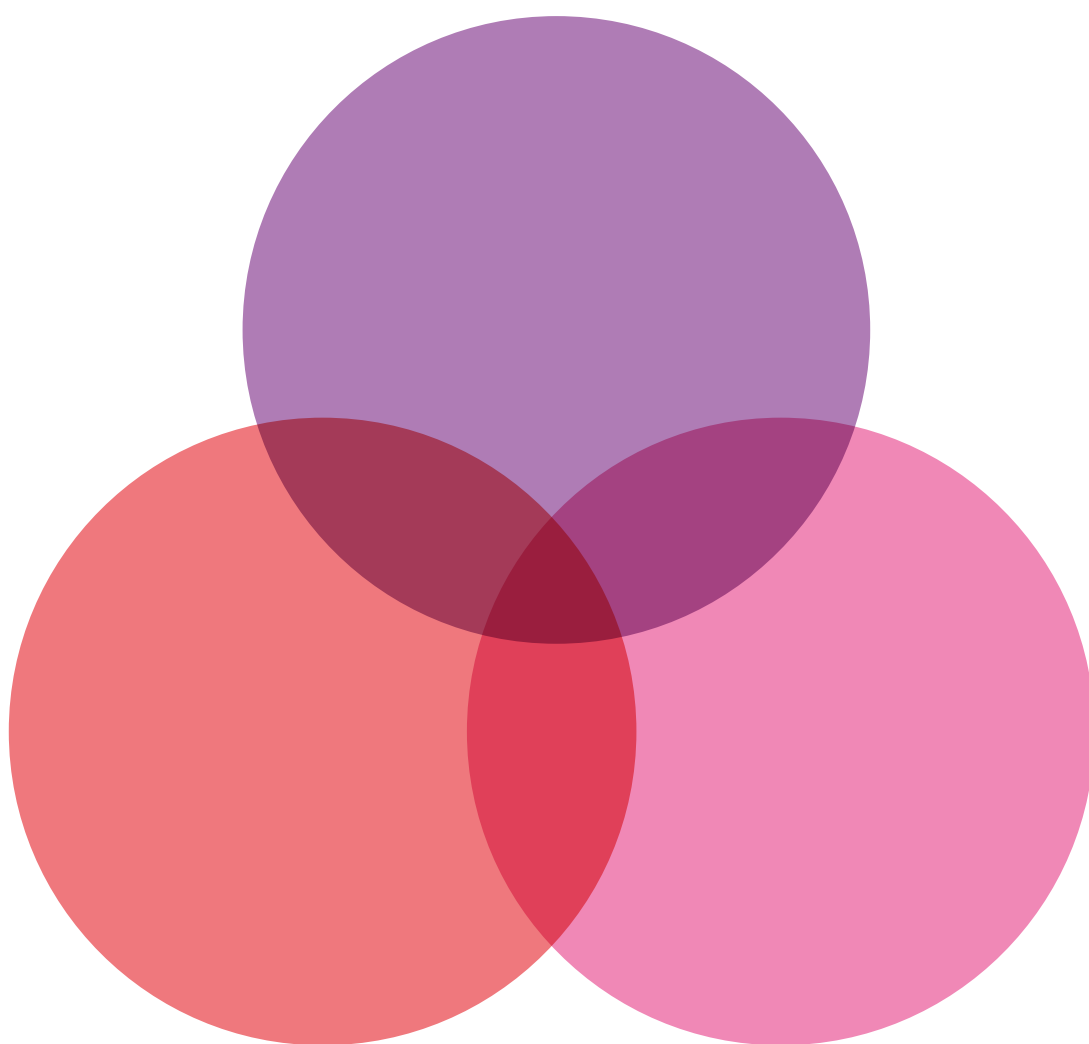


*Imprimé sur du papier recyclé*

## Crédits photos

---

100 Resilient Cities (p. 8), A26 Architectures (p. 12), Aliapur (p. 17), Guillaume Anyoji/Anyoji Beltrando Archi (p. 5), Christophe Belin/Mairie de Paris (p. 14), Étienne Beurier/Mairie de Paris (p. 43), Laurent Bourgogne/Mairie de Paris (p. 25), Emanuel Bovet (p. 36), C40 (p. 8), Émilie Chaix/Mairie de Paris (p. 12, 26, 32, 38), David Chipperfield Architects (p. 5), Maylis de la Tousche (p. 42), Pierre-Olivier Dementhon/Mairie de Paris (p. 43), DEVE (p. 21, 24, 43), DICOM (p. 7, 31), DILT (p. 43), DVD (p. 14), Clément Dorval/Mairie de Paris (p. 7, 43), Christophe Fouin/Paris Musées (p. 7), Henri Garat/Mairie de Paris (p. 2, 3, 7, 10, 12, 13, 16, 33, 41), Sergio Grazia (p. 2), François Grundberg/Mairie de Paris (p. 40), Jean-Baptiste Gurliat/Mairie de Paris (p. 6, 15, 23, 26, 27, 32, 34, 37, 38), Xavier Japiot (p. 23), Loïc Journet/Mairie de Paris (p. 41), Jean-Marc Lavallée (p. 30), Annick Le François (p. 17), Charlotte Lejop/Mairie de Paris (p. 4), Patricia Lemoine (p. 26), Jacques Leroy/Mairie de Paris (p. 30), Mairie de Paris (p. 2, 16, 38), Mission Com CASVP (p. 32), Alexandre Nézeys/Mairie de Paris (p. 15), Christophe Noël/Mairie de Paris (p. 4, 20, 23, 24), Paris 2024 (p. 11), Repair Café Paris (p. 40), Sophie Robichon/Mairie de Paris (p. 10, 17, 28), Gérard Sanz/Mairie de Paris (p. 7), Sous les fraises (p. 22), Anne Thomes/Mairie de Paris (p. 34), Marc Tourniaire (p. 35), Marc Verhille/Mairie de Paris (p. 37), Jean-Pierre Viguié/Mairie de Paris (p. 18, 19, 20, 21, 22, 25, 39, 42, 43), Ville de Paris/Parimage (p. 26), Ville ouverte (p. 29)



Toute l'info  
au 3975\*  
et sur  
PARIS.FR

\* Prix d'un appel local  
à partir d'un poste fixe  
sauf tarif propre à votre  
opérateur